

1990

Malard à Narbonne



Différentes phases du chantier de fouille.



*De gauche à droite : amphore de Bétique, type A-BET Dr 12 - amphore grecque de Chios, type Chi 6
- amphore de Bétique, type A-BET Dr9 - amphore de Bétique, type A-BET Dr 20A
Datation 30 av. J.-C. - 50 ap. J.-C.*

Quelques mois après la pose d'une importante canalisation d'eau à l'est de Narbonne, une information nous est parvenue selon laquelle la tranchée d'enfouissement avait traversé un niveau, révélant sur une longue distance, la présence d'amphores. La description de l'emplacement était assez vague mais les nombreux débris d'amphores présents en surface trahissaient la destruction opérée dans le sous-sol.

Le quartier de Malard avant son urbanisation offrait un paysage qui n'avait que peu changé depuis la période antique.

Le plateau, à environ 3,80 m d'altitude, surplombe la basse plaine que les épisodes pluvieux hivernaux submergent redessinant le paysage de l'ancienne lagune. Les talus de berges déclinaient en pente douce vers l'ancien rivage creusé aujourd'hui par un petit ruisseau « La Rêche ».

Plus à l'est, comblé par les limons de crues, le bras de mer s'est transformé en terres agricoles. La faible altitude à 2,50 m au-dessus du niveau de la mer, provoque la remontée du sel marin toujours présent dans le sous-sol, rappelant l'existence de ce paysage maritime.

Malgré la rapidité avec laquelle nous avons obtenu l'autorisation de sondage archéologique, le terrain a été rapidement transformé en décharge de matériaux dans le but de le surélever et le mettre hors d'atteinte des inondations fréquentes dans la basse plaine. Localisé initialement à environ deux mètres de profondeur, le gisement d'amphores va être enseveli sous trois, puis quatre mètres d'épaisseur de gravats.



Vue du radier de galets recouvrant l'épandage d'amphores brisées par le creusement de la tranchée de la canalisation d'eau.



Tranchée est-ouest.

La collaboration des services techniques de la ville a été indispensable pour réaliser, au moyen d'une pelle mécanique œuvrant par paliers successifs, de larges tranchées, afin d'atteindre au plus près le niveau sus-jacent du gisement. L'objectif était de déterminer ses limites nord-sud et est-ouest, de localiser la paléo-berge et l'utilisation des amphores dans ce contexte de rivage.

La première tranchée a été réalisée sur un axe nord-sud, entre un fossé longeant le terrain à l'est et la conduite d'eau à l'ouest. Une fosse, creusée lors d'une tentative de pillage menée à la pelle mécanique, a amputé le gisement sur 2 m². Elle tiendra lieu de puisard, car la fouille ayant débuté au mois de janvier, la nappe phréatique s'est avérée très active en cette saison, nous astreignant à des pompages fréquents.

Le creusement mécanique a été stoppé 0,10 m au-dessus du niveau archéologique, matérialisé par un lit de galets. Leur dégagement a été minutieusement réalisé à l'outil à main. Le limon argileux infiltré dans tous les interstices a été dilué au jet d'eau et évacué par pompage. Sur 10 m de longueur et 3 m de largeur, la totalité du sondage était recouvert d'amphores, à l'exception de la partie nord où les amphores étaient remplacées par une couche de 0,40 m d'épaisseur, composée de galets de d'environ 0,10 m de diamètre. Son extension au-delà de la berme nord du sondage n'a pas été dégagée. La première hypothèse suggérant la présence d'un stockage d'amphores a été rapidement abandonnée. Les amphores ont été posées à plat, rangées les unes contre les autres, orientées d'est en ouest, leur pointe quelquefois emboîtée dans le col de la précédente, une anse positionnée vers le haut. Elles reposent sur la berge de l'ancienne lagune, composée de limon argileux fluvial, située au niveau de la mer (zéro NGF).

Une nouvelle tentative de pillage a précipité le prélèvement et la mise en sécurité des amphores mises au jour dans le sondage. En effet, malgré la submersion du site par la nappe phréatique sous 1,50 m d'eau, des pillards ont tenté sans succès, en accrochant une solide corde à l'anse d'une amphore de la déloger de sa gangue d'argile.

Après une première expérience à l'outil à main utilisé pour le dégagement des amphores, le déliement de l'argile collante au moyen d'un jet d'eau s'est très vite avéré le moyen le mieux adapté pour procéder au relevé d'ensemble et à leur prélèvement dans les meilleures conditions.



Epandage d'amphores après puisage de la nappe phréatique.

Souvent complètes, avec parfois une anse, la pointe ou le col manquants, toutes ont été utilisées en remploi avec leur panse intacte conservée. Ces volumes creux recouverts d'un lit de petits galets constituaient un drainage du sol sur lequel il subsiste par endroit les traces d'une surface de circulation matérialisée par des débris divers (*tegulae*, mortier, tessons de céramique).

Une seconde tranchée de 4 m de large et 15 m de longueur a été réalisée sur un axe est-ouest, perpendiculaire à la précédente et séparée d'elle par la conduite d'eau moderne. A cette distance, l'épandage s'interrompt par trois rangs d'amphores disposées transversalement et recouvertes d'un monticule épais de 0,50 m, constitué de petits galets. Au-delà, le sol devient plus pentu et l'ancienne berge s'interrompt au pied du talus de la terrasse. Le gisement d'amphores occupe la totalité de la surface du sondage, déclinant en pente douce d'ouest en est. Les bermes latérales ont permis une lecture stratigraphique de ces différents composants. Comme dans le sondage précédent, les amphores présentent la même configuration, orientées d'est en ouest, elles ont été déposées depuis la berge de l'ancien rivage vers le pied la terrasse puis recouvertes d'une couche d'environ 0,20 m d'épaisseur constituée de petits galets de rivière. Le niveau de circulation sus-jacent présente une importante anthropisation suggérant un apport de matériaux provenant de la cité toute proche. La lecture de ces composants est parfois incertaine ; colluvionnement depuis la terrasse, dépôts alluvionnaires et érosions dues aux crues ont perturbé ce niveau. Les dépôts qui se sont succédés pendant près de vingt siècles ont subi ce même cycle de



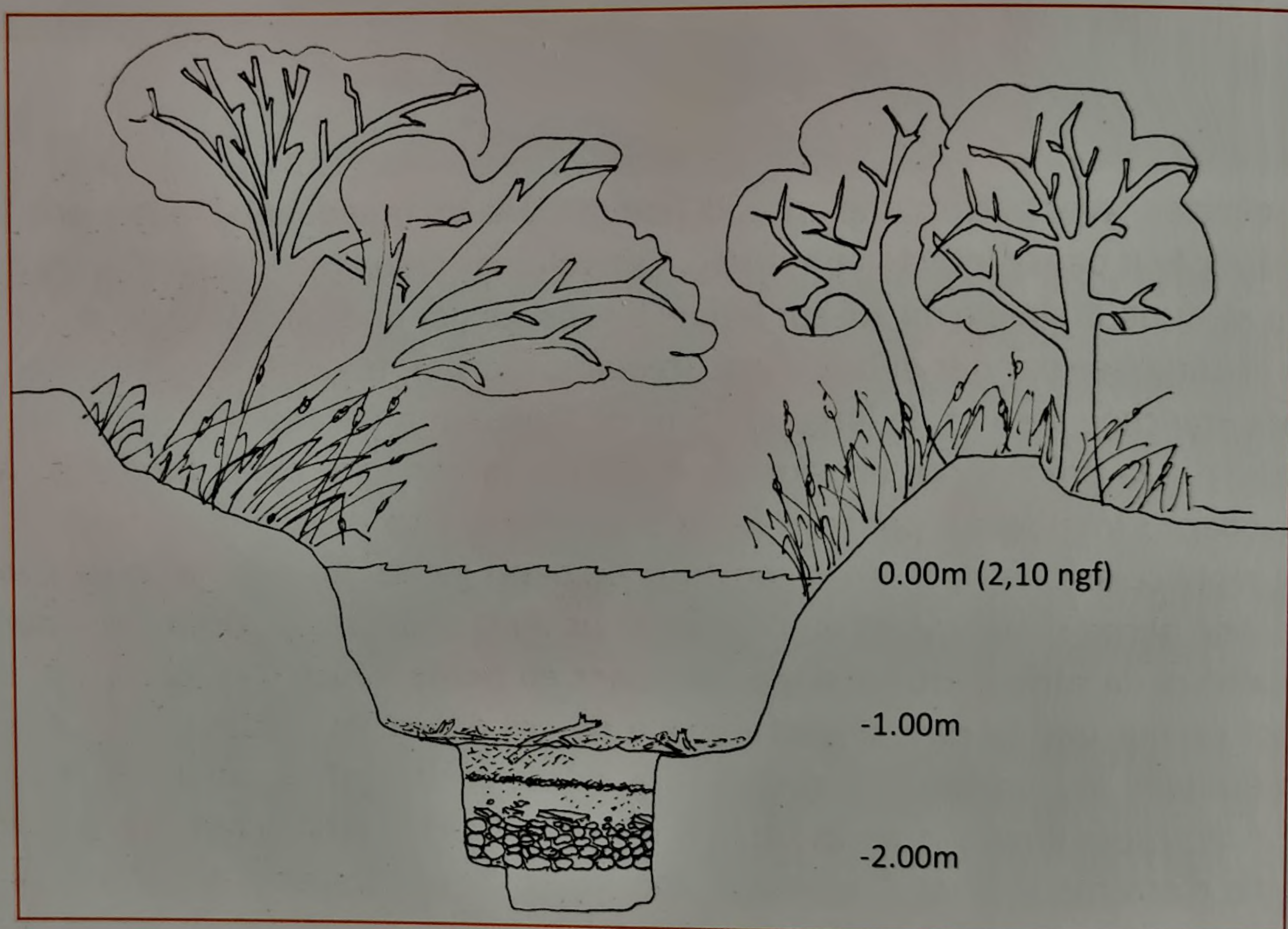
formation. A l'est, la basse plaine se substitue aujourd'hui à l'ancienne lagune, à 2,04 m au-dessus du zéro NGF. Les anciens talus de berges pouvaient être reconnus à 2,48 m avant d'être remaniés par l'extension de l'agglomération qui depuis quelques décennies a fait définitivement disparaître un paysage inscrit par l'archéologie dans l'histoire lagunoportuaire de la cité antique.

Dissolution des limons argileux au jet d'eau.

La tentative de localisation du rivage de l'ancienne lagune par la réalisation d'un sondage subaquatique dans le petit ruisseau voisin « La Rêche » aboutira à reconnaître l'extension de l'ancienne berge aménagée par un lit de galets. Sa partie supérieure présentant une surface de circulation est composée de matériaux remaniés (tessons de briques, de *tegulae*, etc.). Cet aménagement de berge occupe toute la largeur du rivage antique, environ 30 m, jusqu'au pied de la terrasse mais son extension exacte n'a pas été reconnue sur l'axe nord-sud.



Ruisseau «La Rêche».



Coupe du sondage réalisé à l'est de la tranchée nord-sud, dans le ruisseau «La Rêche».

Malgré l'absence de construction, globalement, la surface drainée par le lit d'amphores fait penser à une aire de stockage et les espaces aménagés sur un vaste sol empierré de galets peuvent être associés à une installation portuaire du rivage laguno-fluvial. Sur le site, le remploi massif d'amphores, dont la quantité peut être estimée à plus d'un millier, pourrait être l'indice d'une activité liée au commerce maritime.

Les 250 amphores prélevées appartiennent aux différents types déjà reconnus à Port-La-Nautique et dans l'ancien lit de l'Atax (Aude) sous le théâtre de Narbonne. Leur circulation est attestée pendant une période allant de 30 av. J.-C. jusqu'à 20 ap. J.-C.

Toutes ces découvertes archéologiques sont révélatrices de l'importance du commerce maritime tout au long de cette période. L'étude typologique des amphores indique les pays d'origine, les produits et les quantités importés.

Les amphores à vin sont très largement représentées avec, en provenance d'Espagne, les types Pascual 1 et Dressel 2-4 de Tarraconaise, Haltern 70 de Bétique et en provenance d'Italie, les types Dressel 1b région de Rome, Dressel 2-4 région de Naples ainsi qu'une amphore grecque provenant de l'île de Chios.

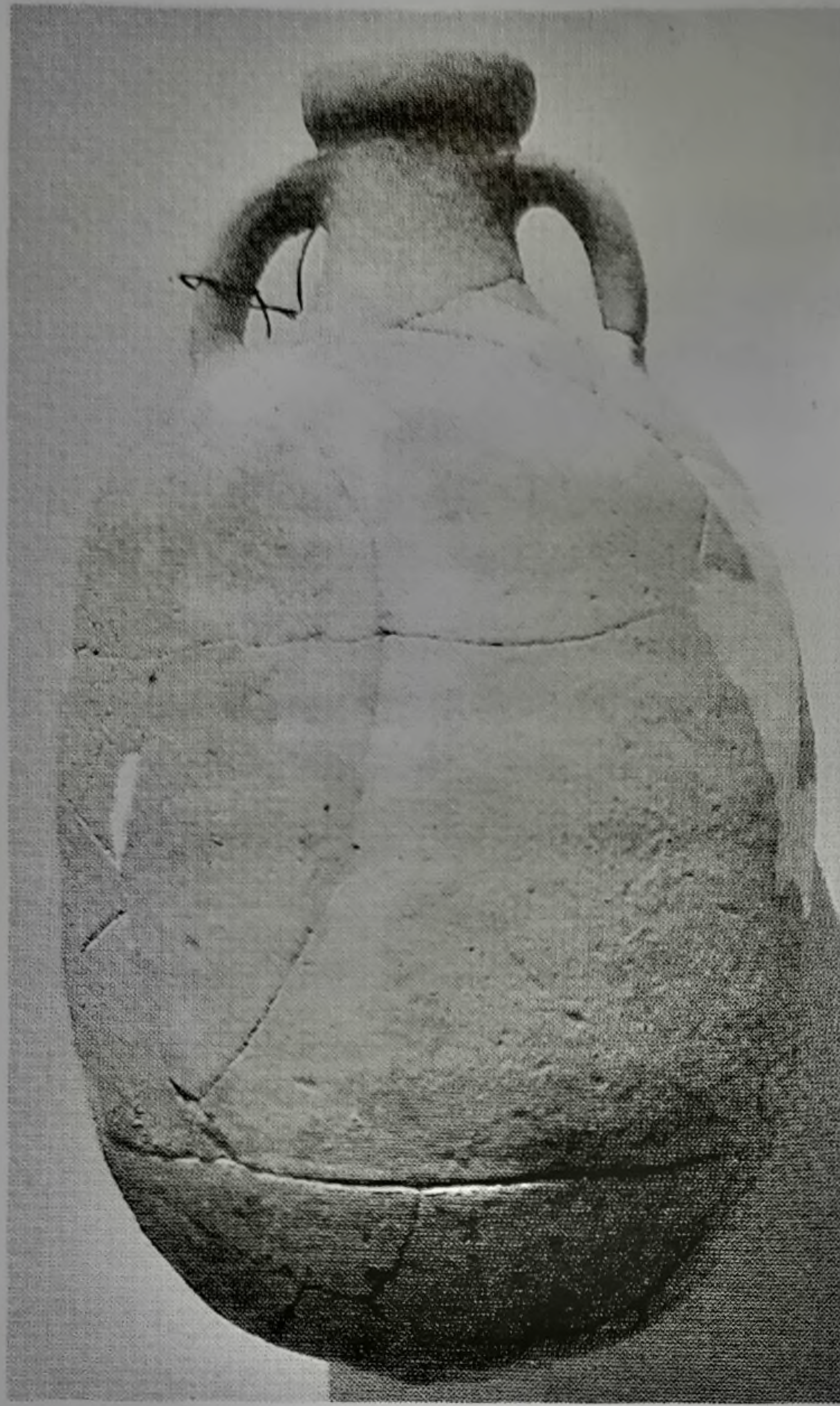
Provenant de Bétique en Espagne, les amphores pour le transport de l'huile sont de type Dressel 20, celles pour le transport des sauces de poisson (garum) ou les saumures, de type Dressel 7-9-10-7/11 et 12.



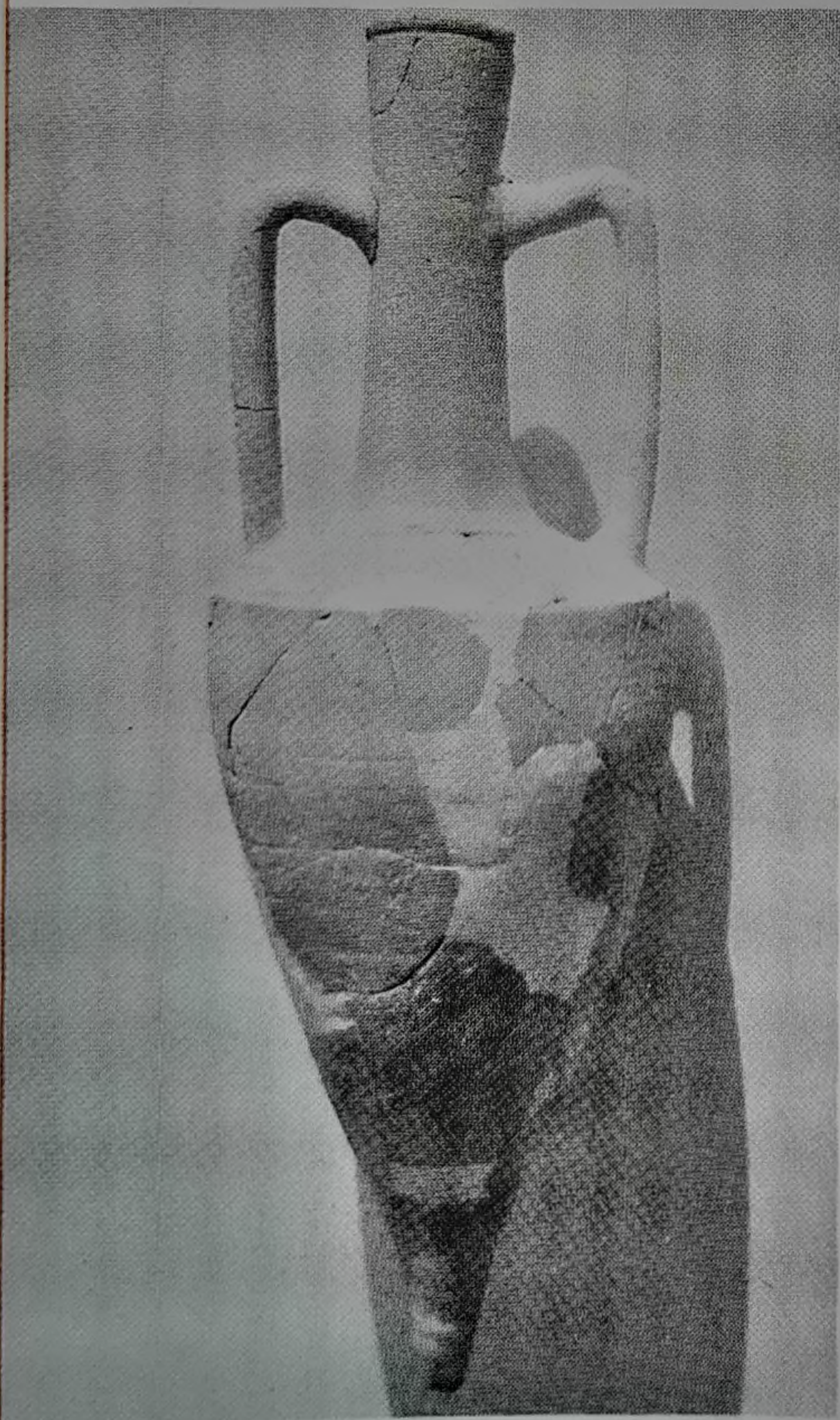
Cet aménagement de berge s'inscrit dans un contexte laguno-estuarien aux alentours du changement d'ère. Intégré au système portuaire antique péri-urbain contemporain du port maritime de La Nautique, il est l'aménagement côtier le plus au nord de l'ancienne lagune reconnu à ce jour. Distant par voie terrestre de 2,5 km du centre urbain, on peut envisager qu'il existe d'autres installations du même type qui jalonnent les longues étendues que constituent les berges du fleuve et les rivages de la lagune.

Prélèvement et stockage des amphores.





Amphore à huile Dressel 20A



Amphore grecque à vin (Chios)



20

23

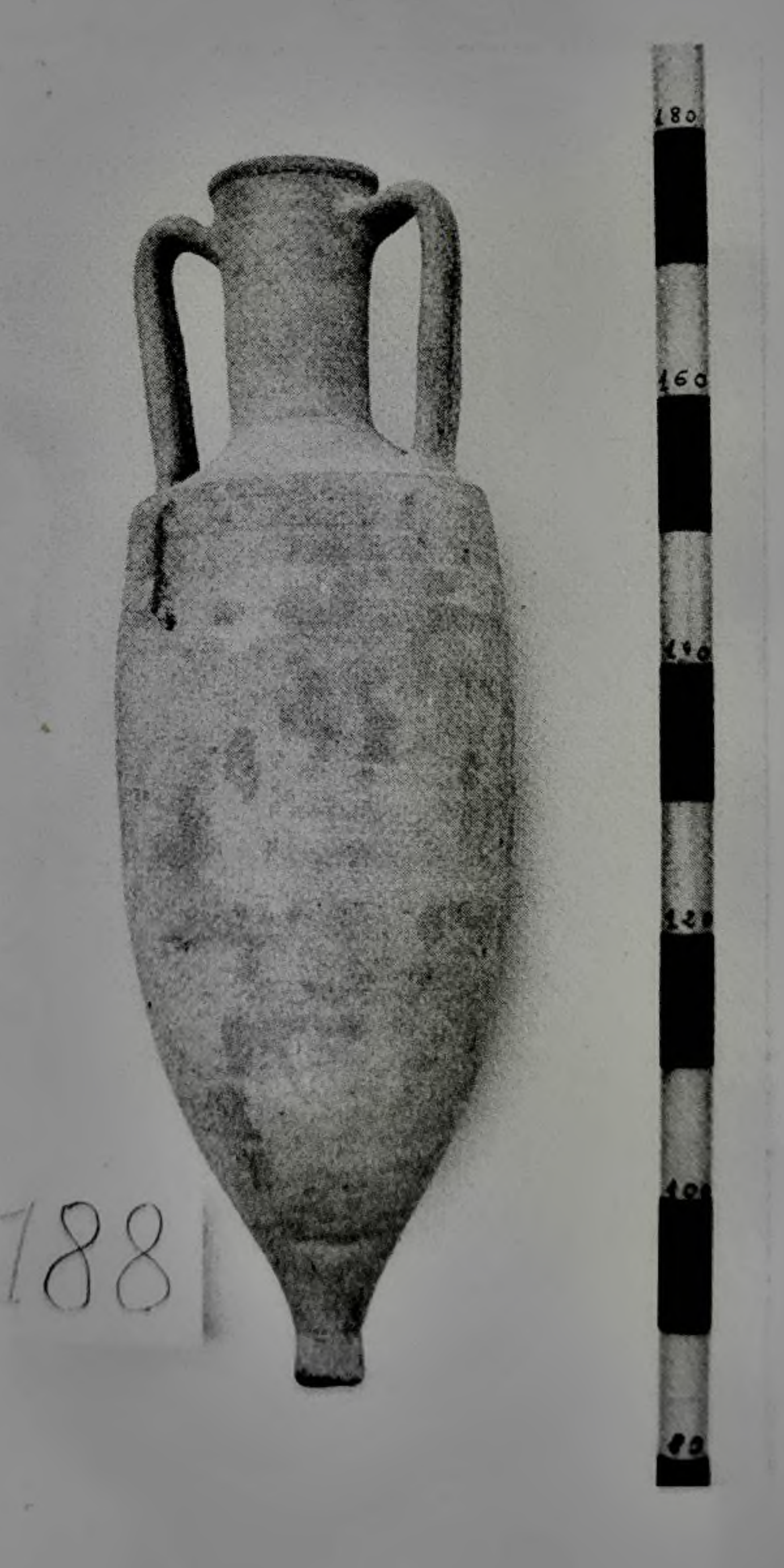
Type : Pascual 1
Espagne / Tarraconaise
Transport de vin



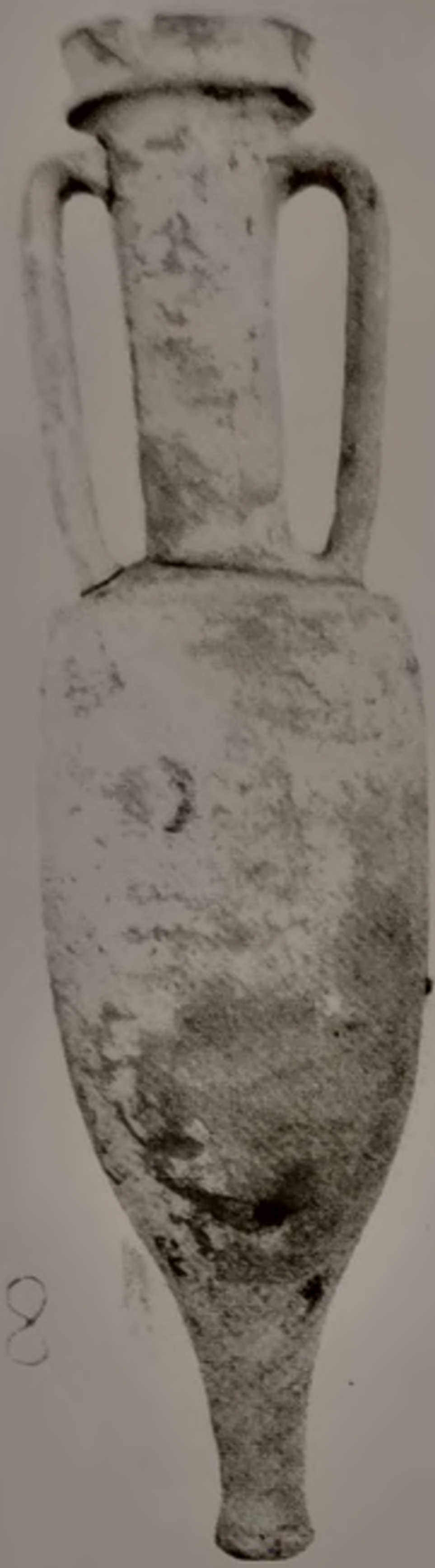
Type : Haltern 70
 Espagne / Bétique
 Transport de vin



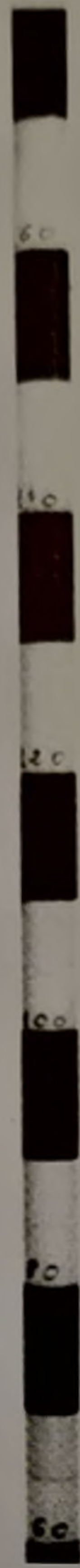
Type : Dressel 7-11
 Espagne / Bétique
 Transport de garum ou saumures



Type : Dressel 2-4
Italie
Transport de vin



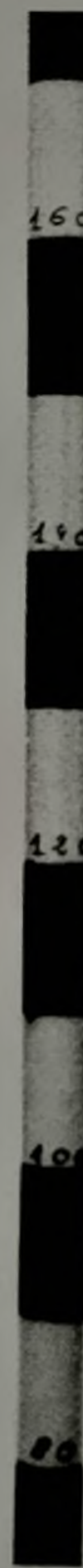
28



Type : Dressel 1B
Italie
Transport de vin



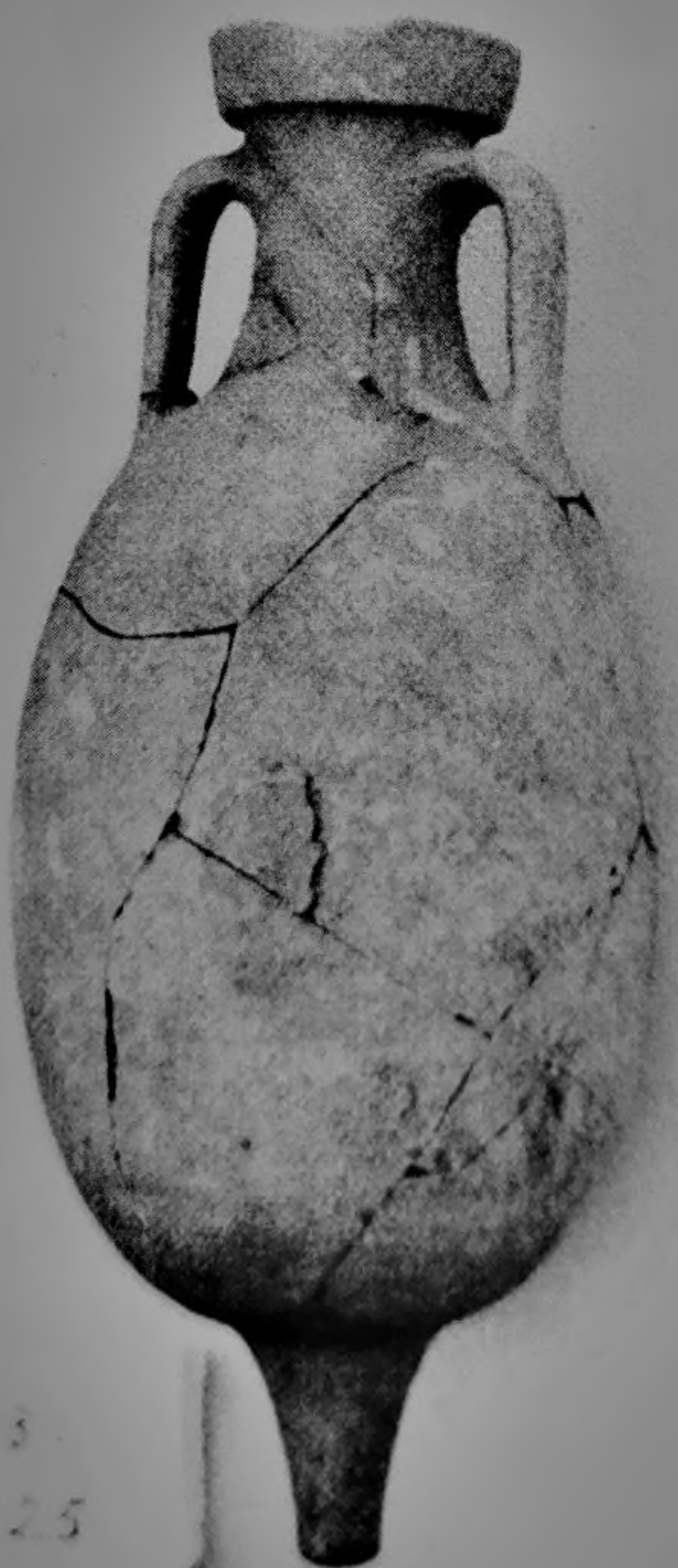
170



Type : Dressel 12
Espagne / Bétique
Transport de garum ou saumures



Type : Dressel 9
Espagne / Bétique
Transport garum ou saumures



Type : Dressel 10
Espagne / Bétique
Transport garum ou saumures

1



2



3



4



5



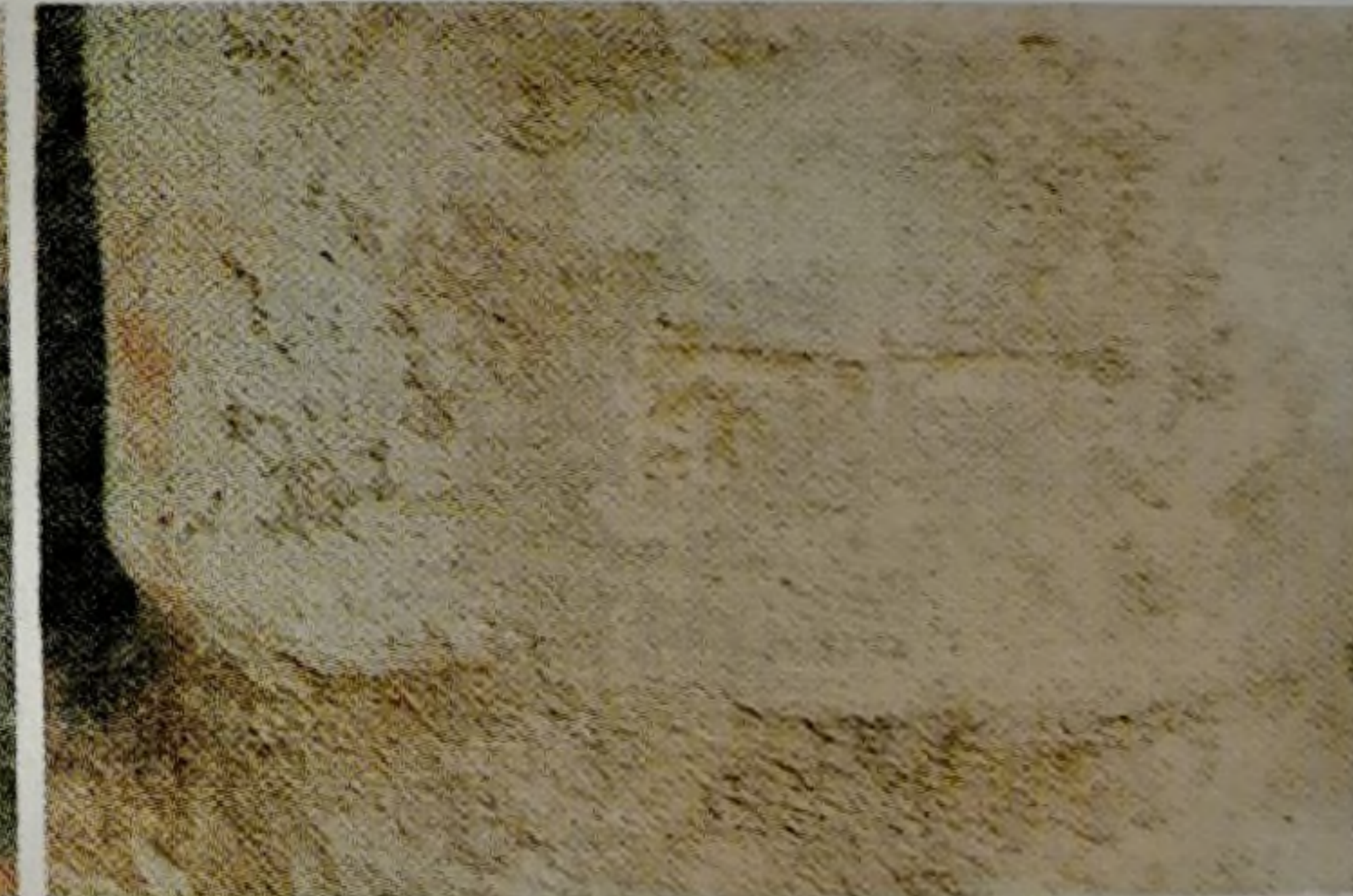
6



7



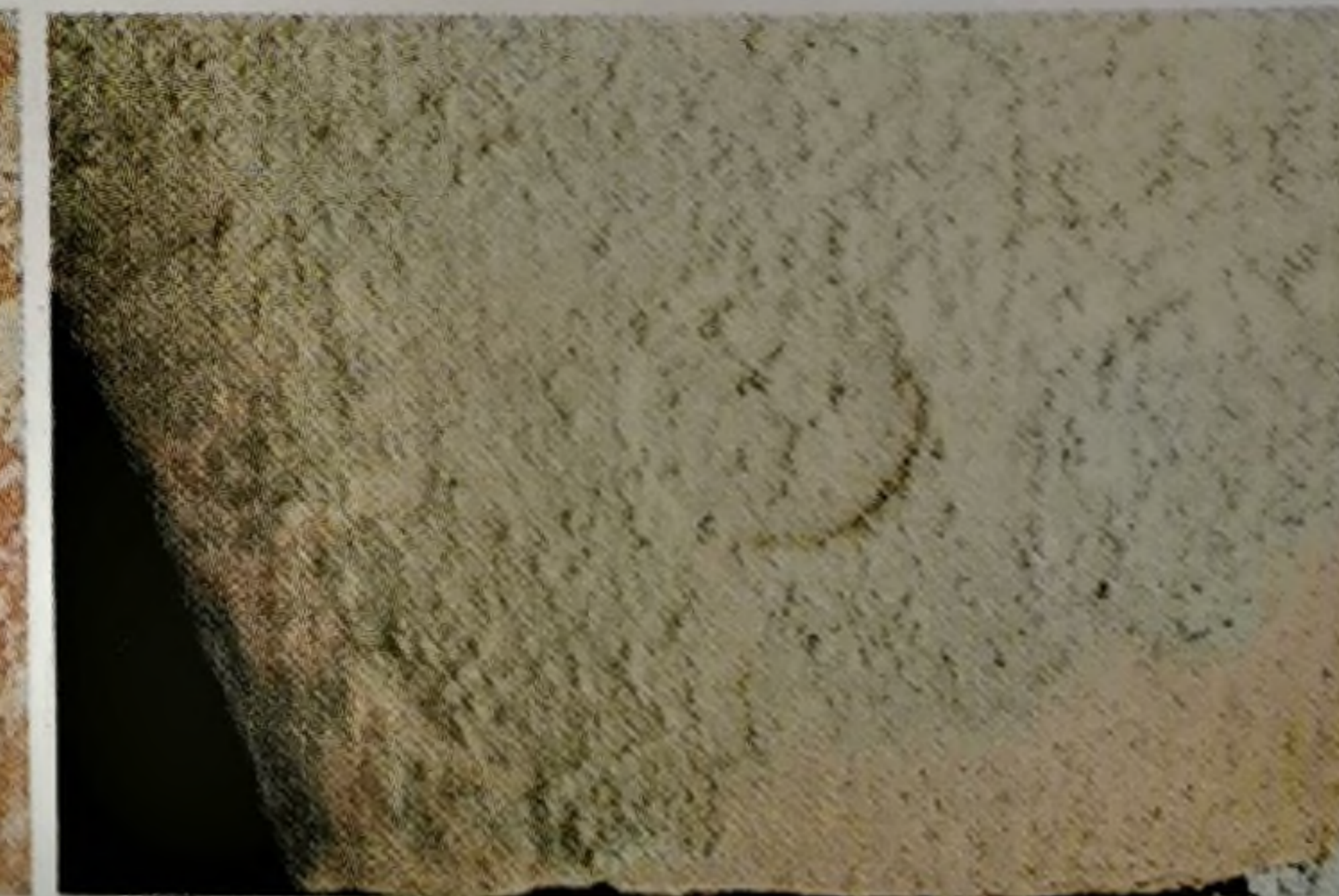
8



9



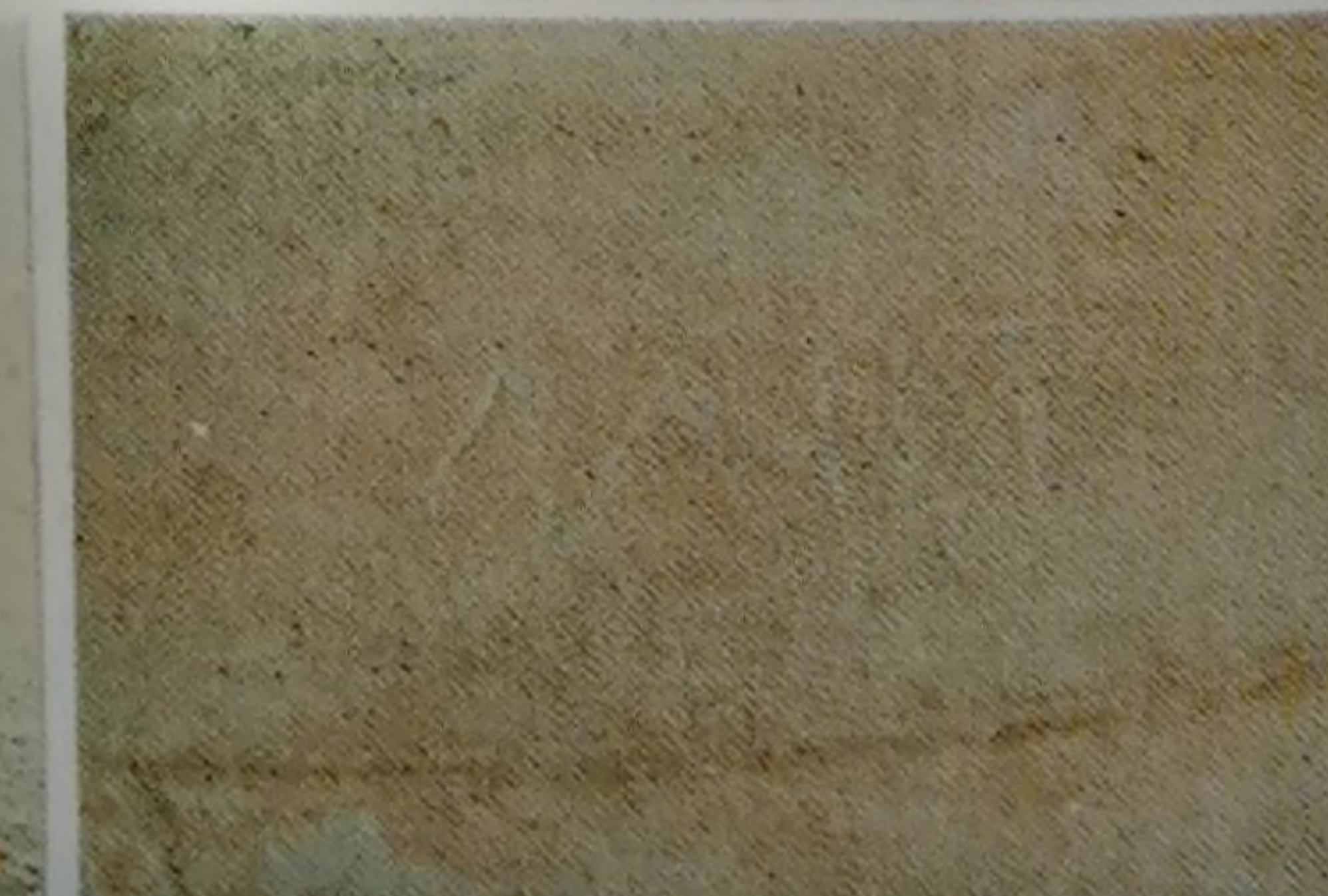
10



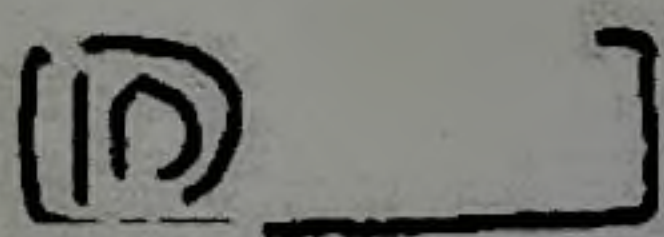
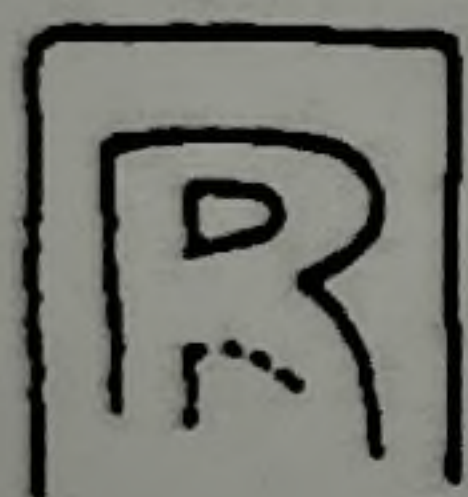
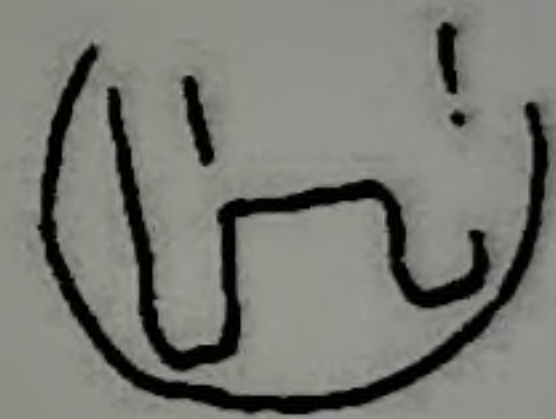
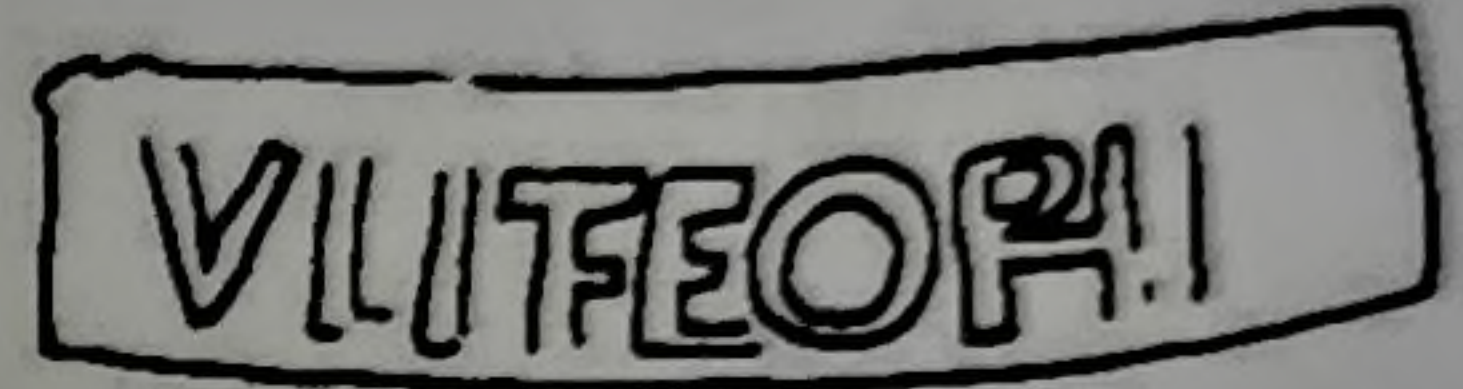
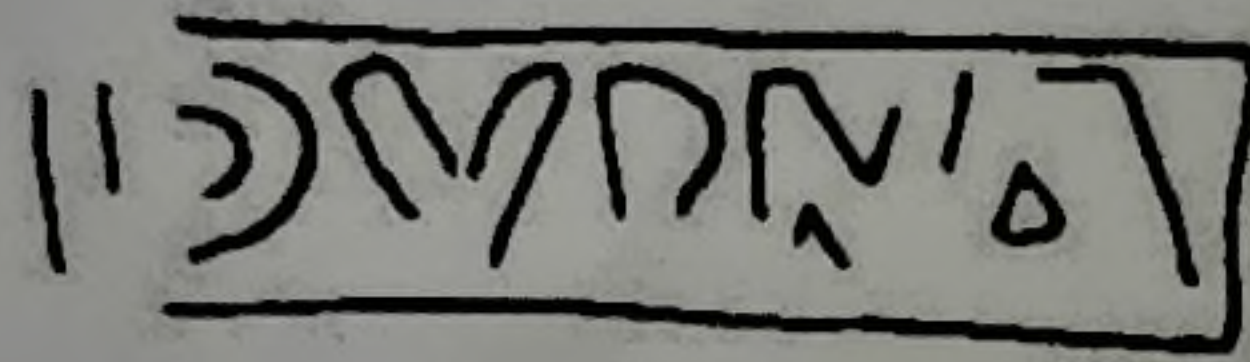
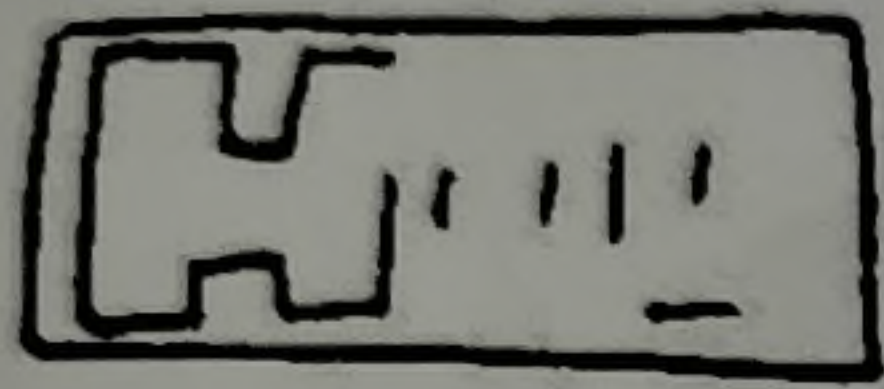
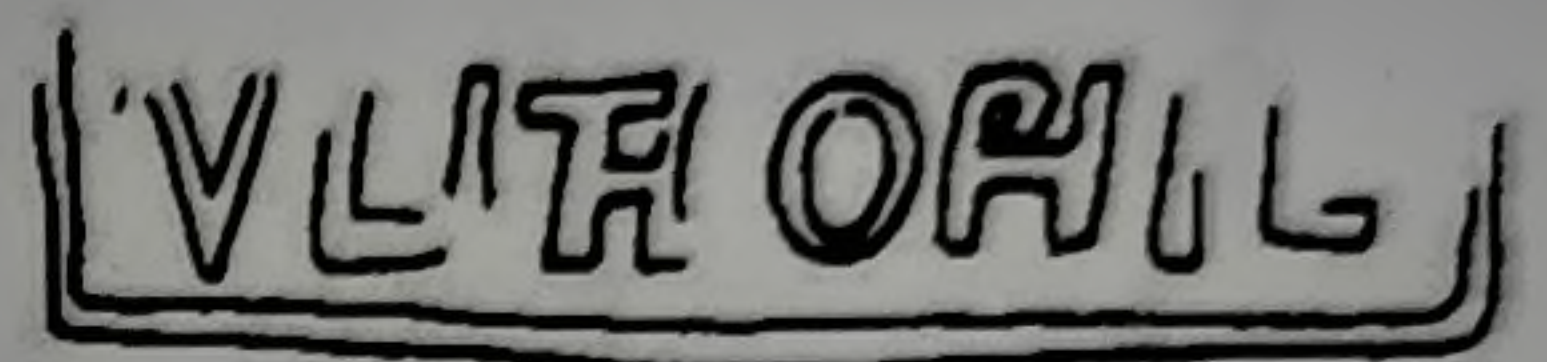
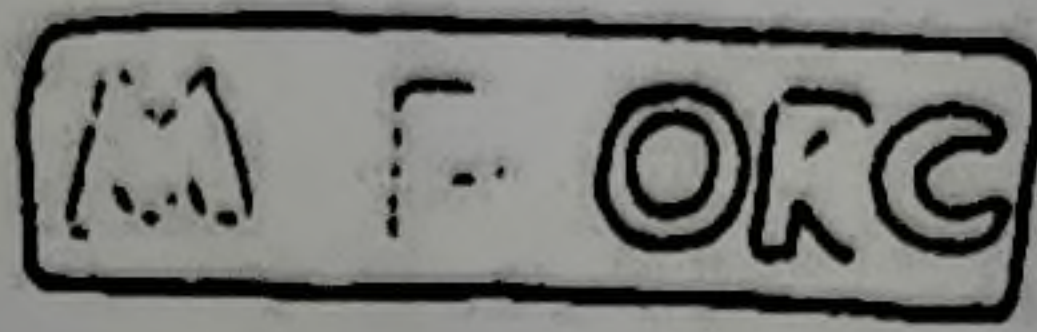
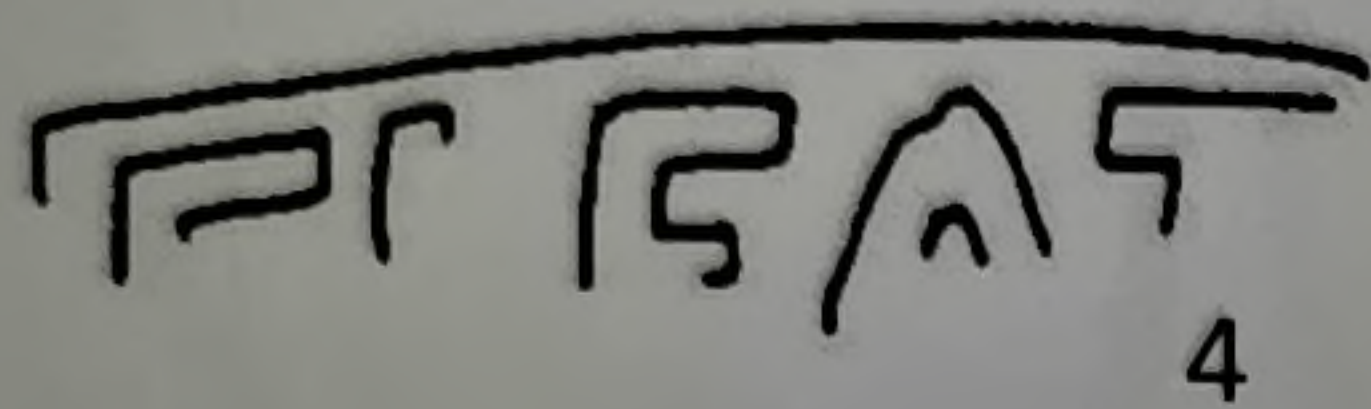
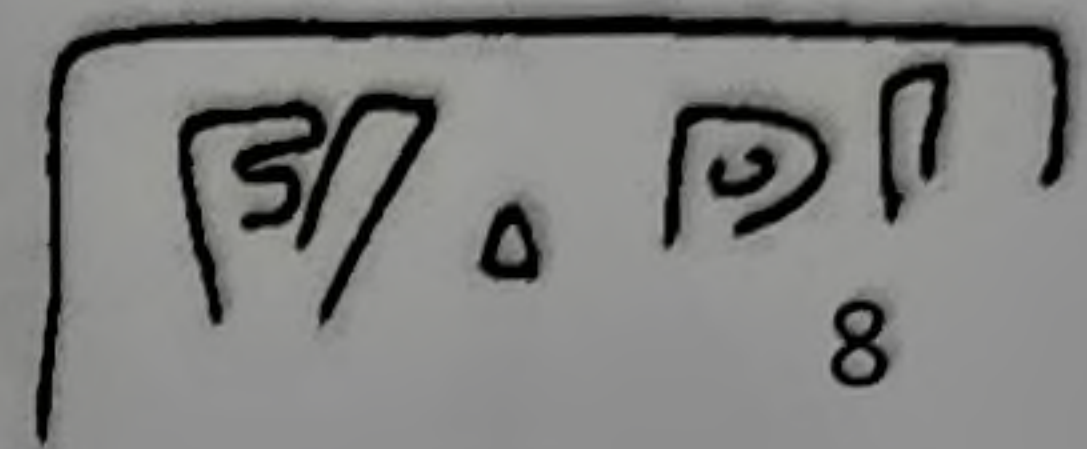
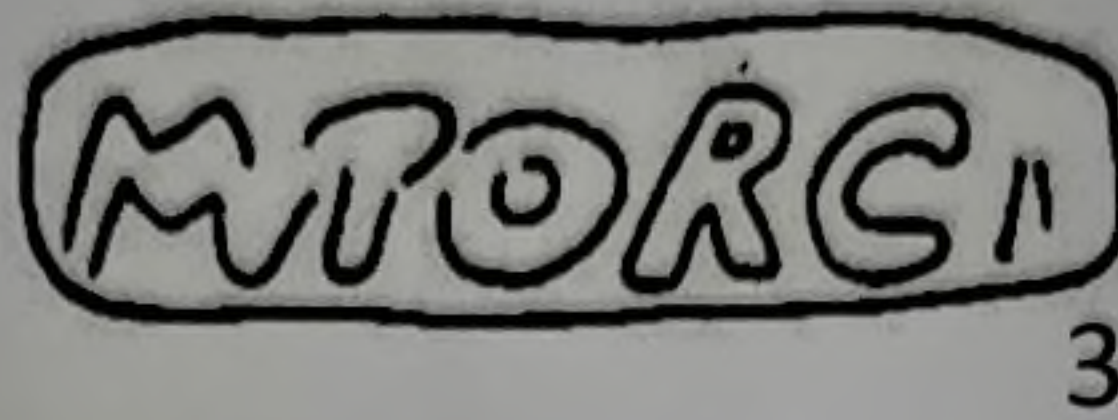
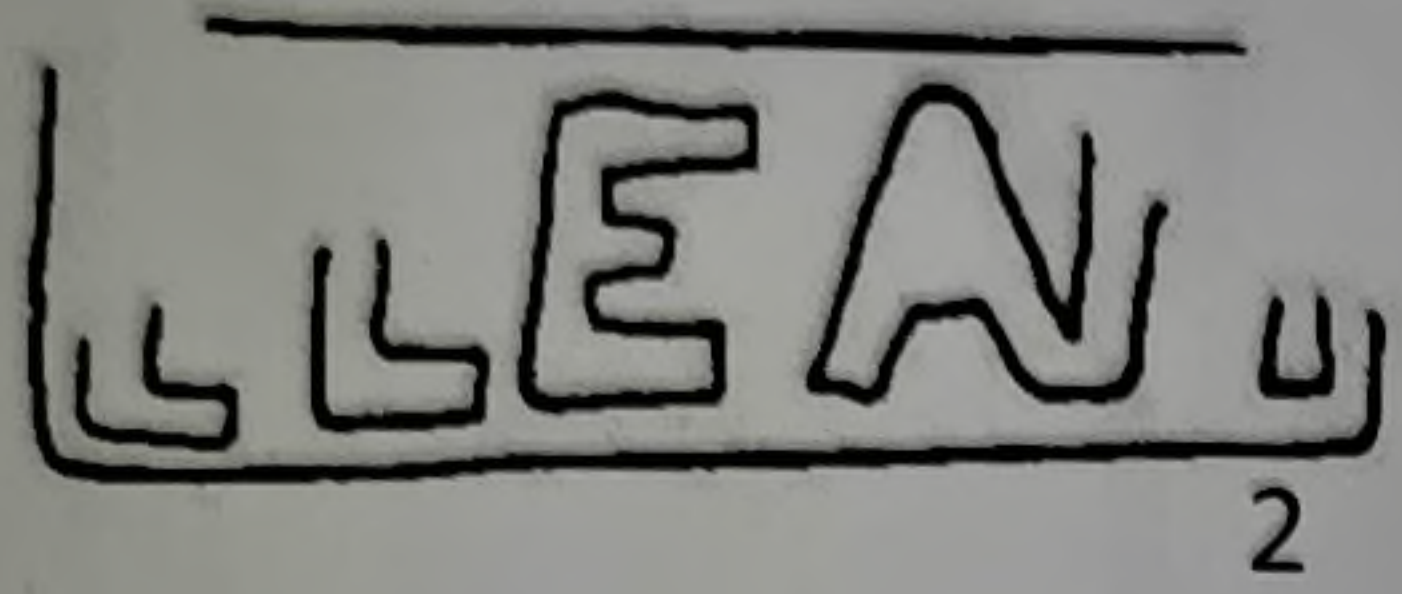
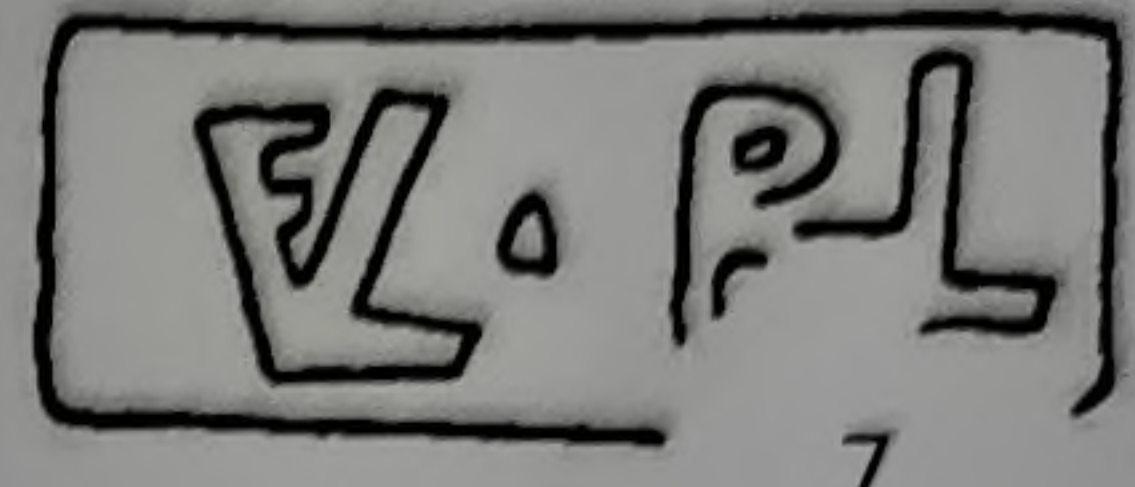
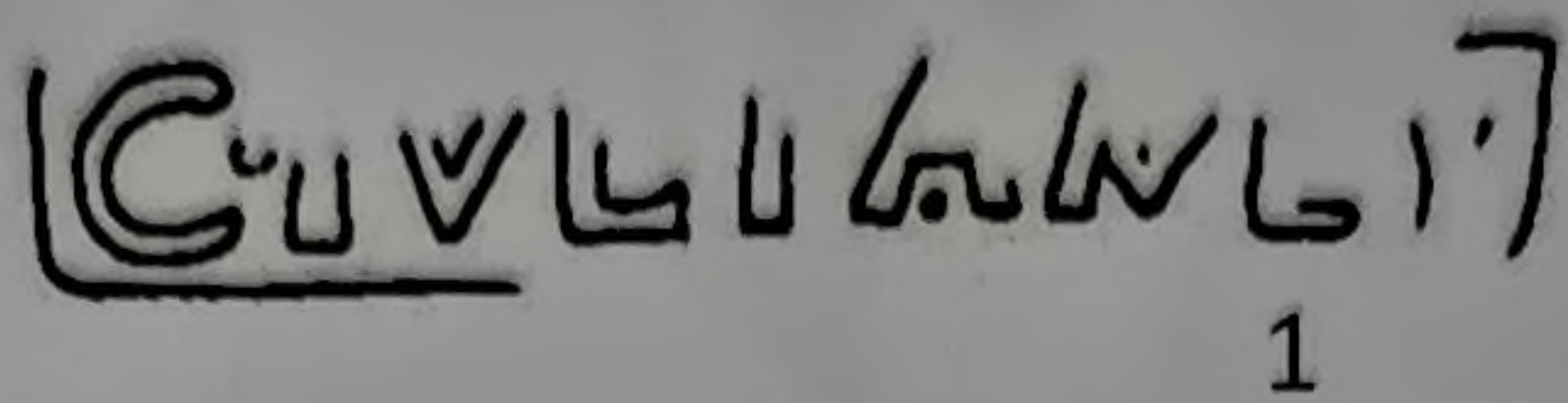
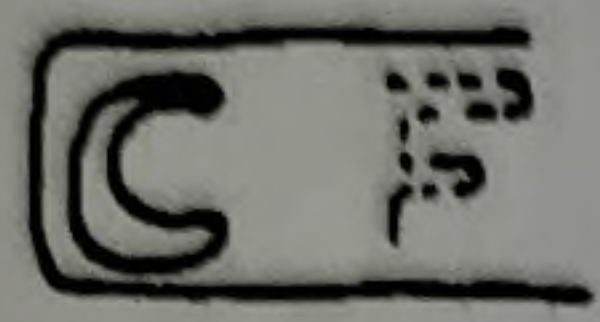
11



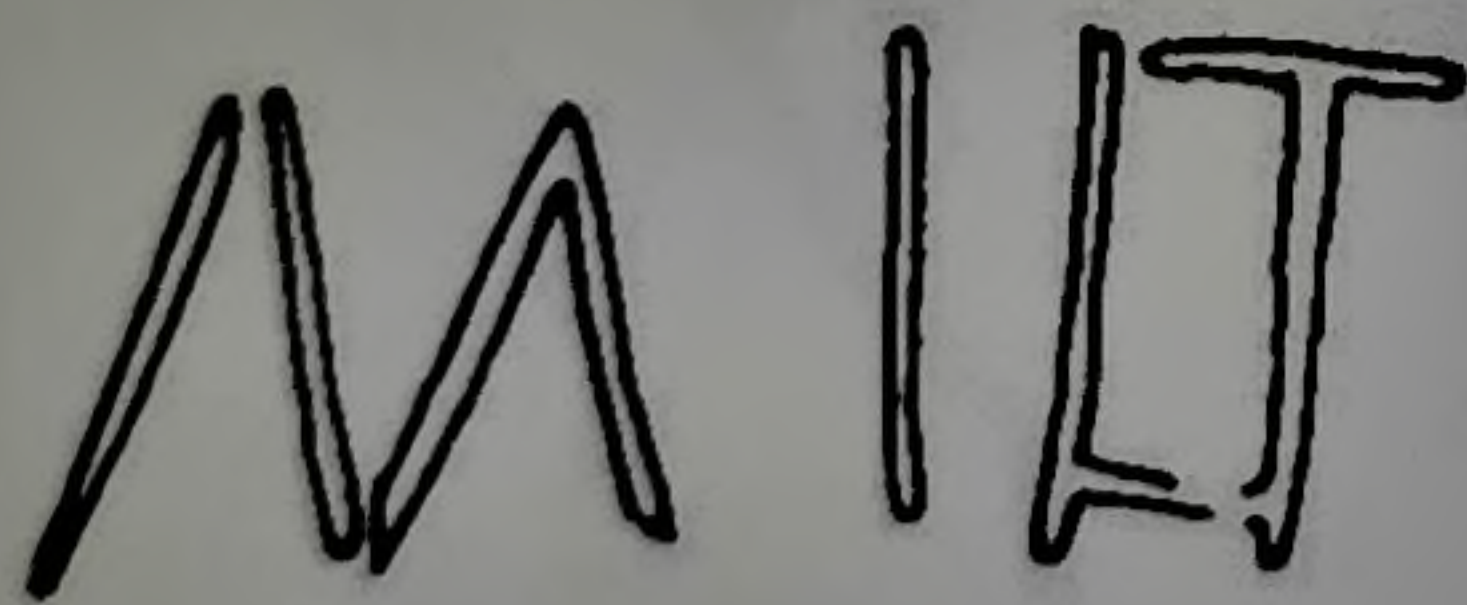
11'



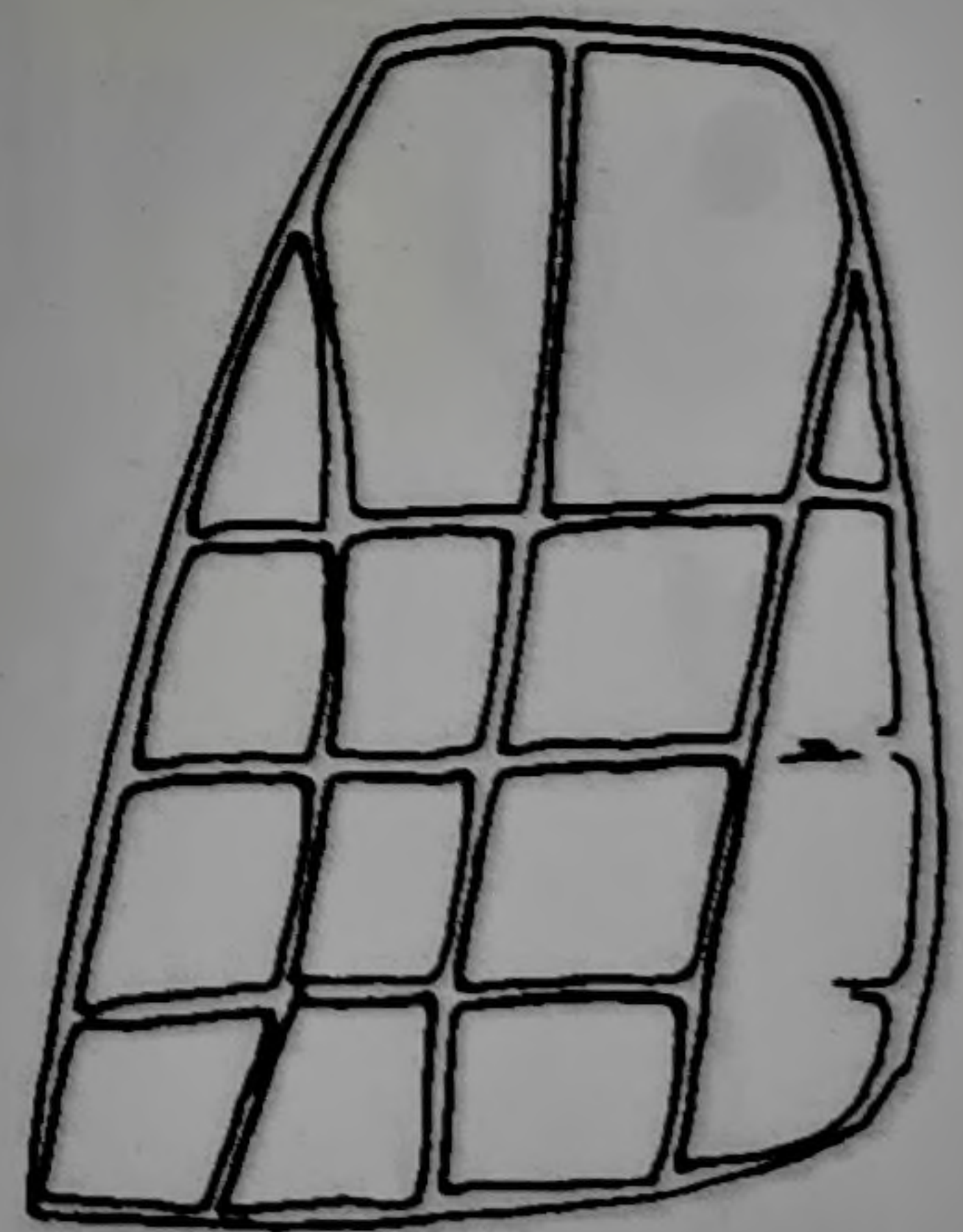
Timbres et graffitis sur amphores Pascual 1 sauf N° 6, 11 et 11' sur amphores Dressel 2-4.



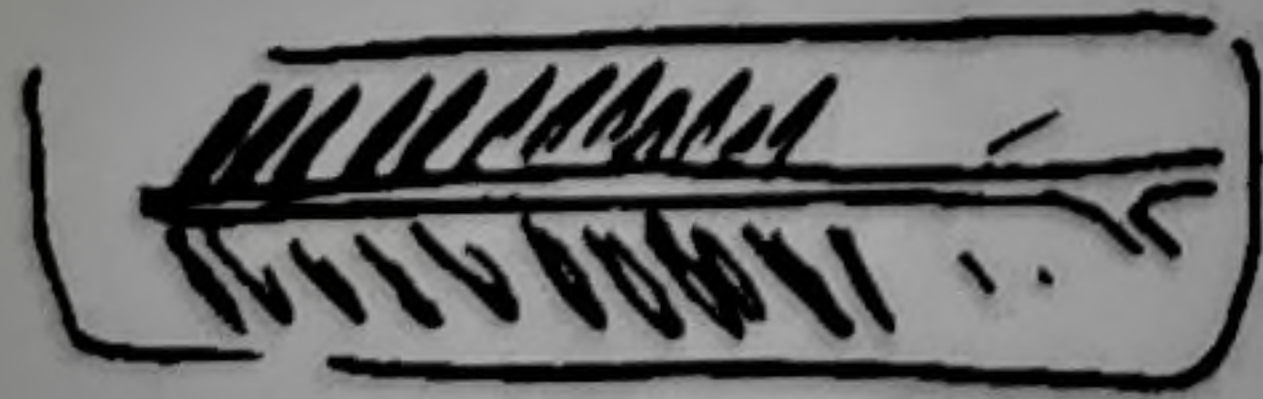
10



11'




5



11

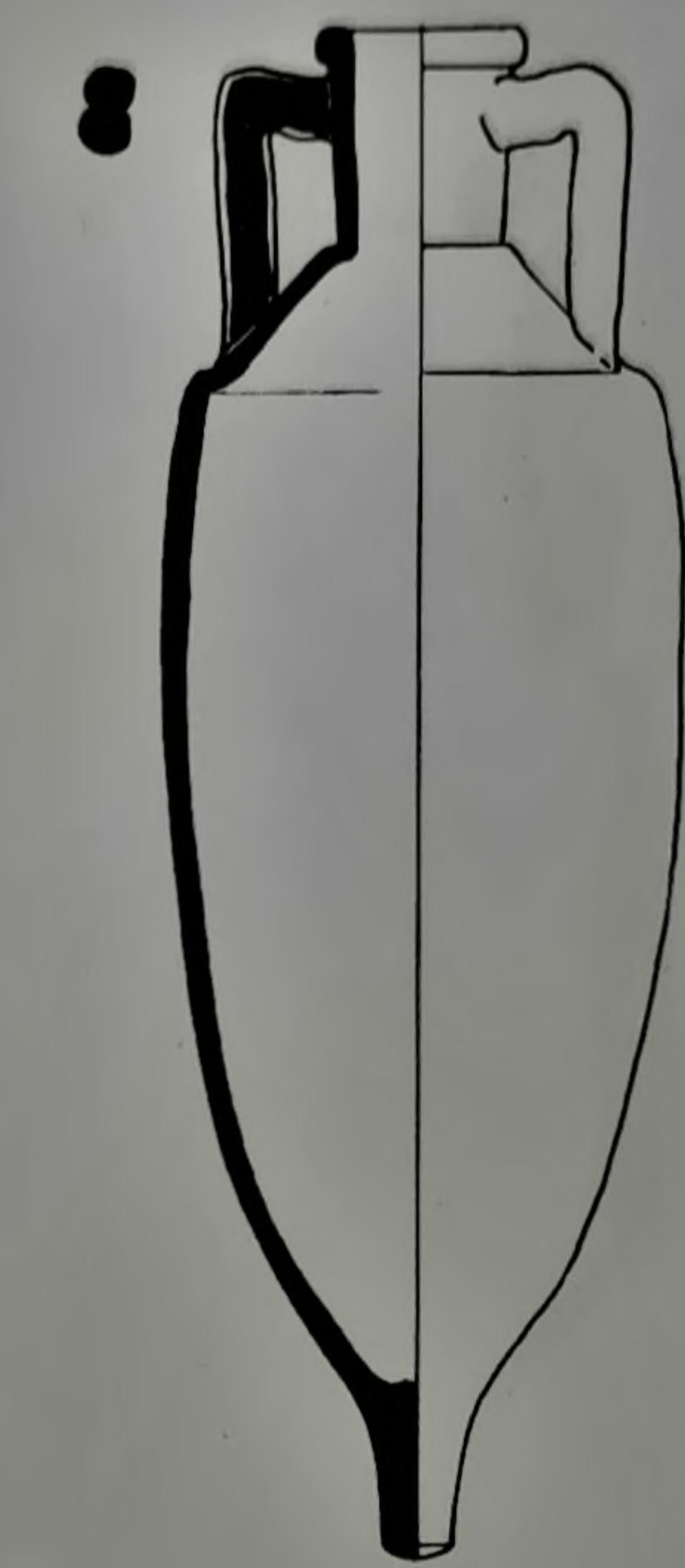
Timbres et graffitis sur amphores Pascual 1 sauf N° 6, 11 et 11' sur amphores Dressel 2-4.



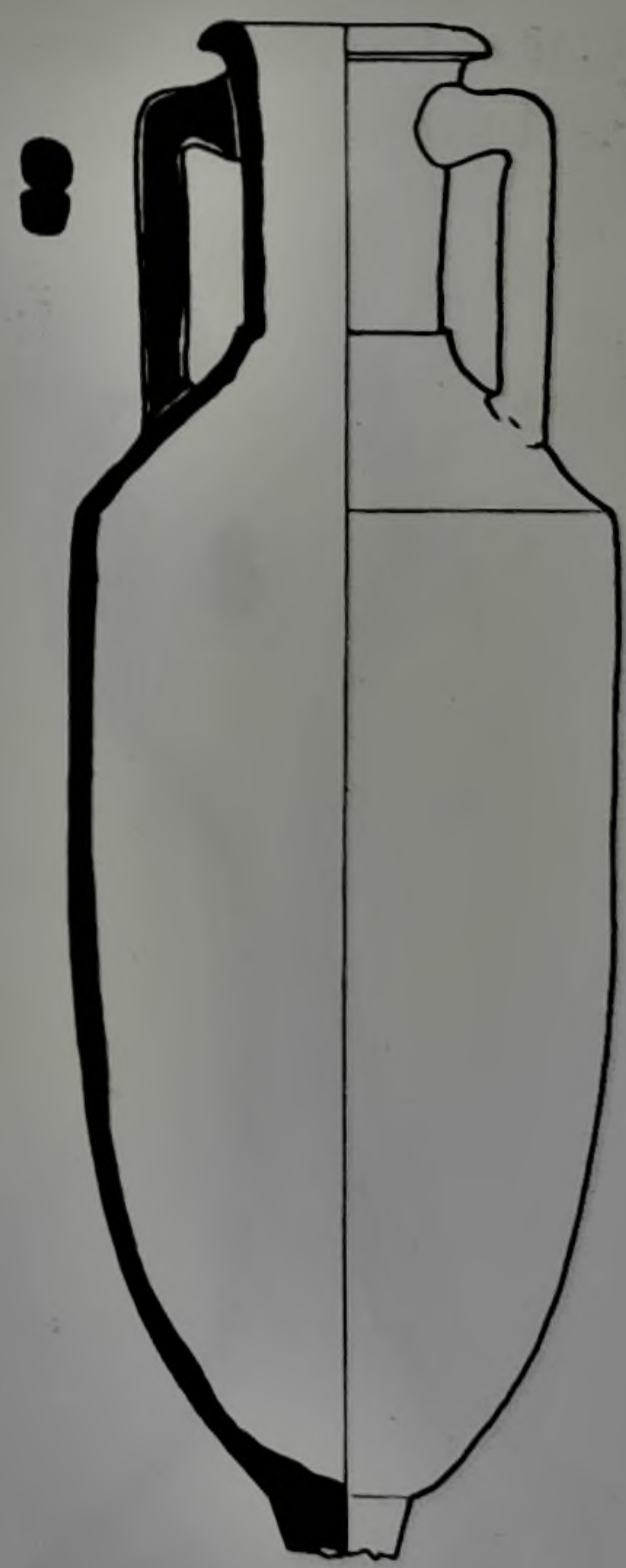
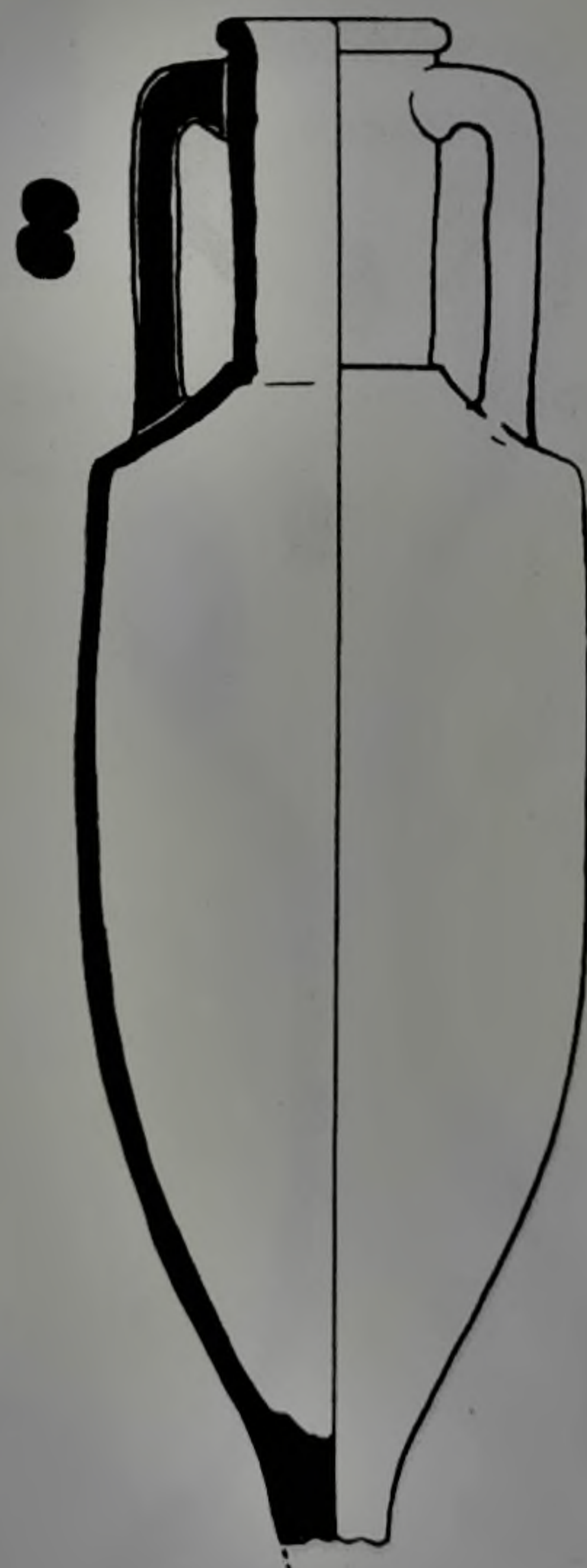
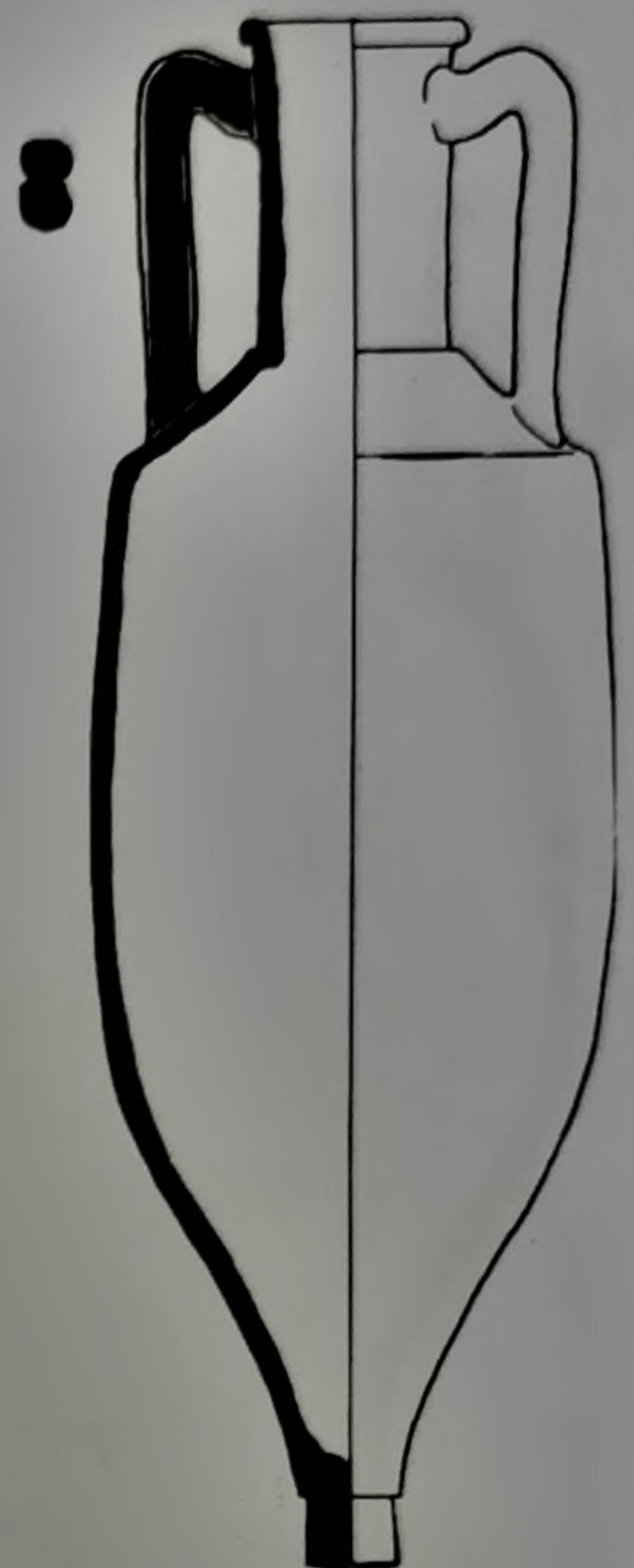
Amphores Pascual 1



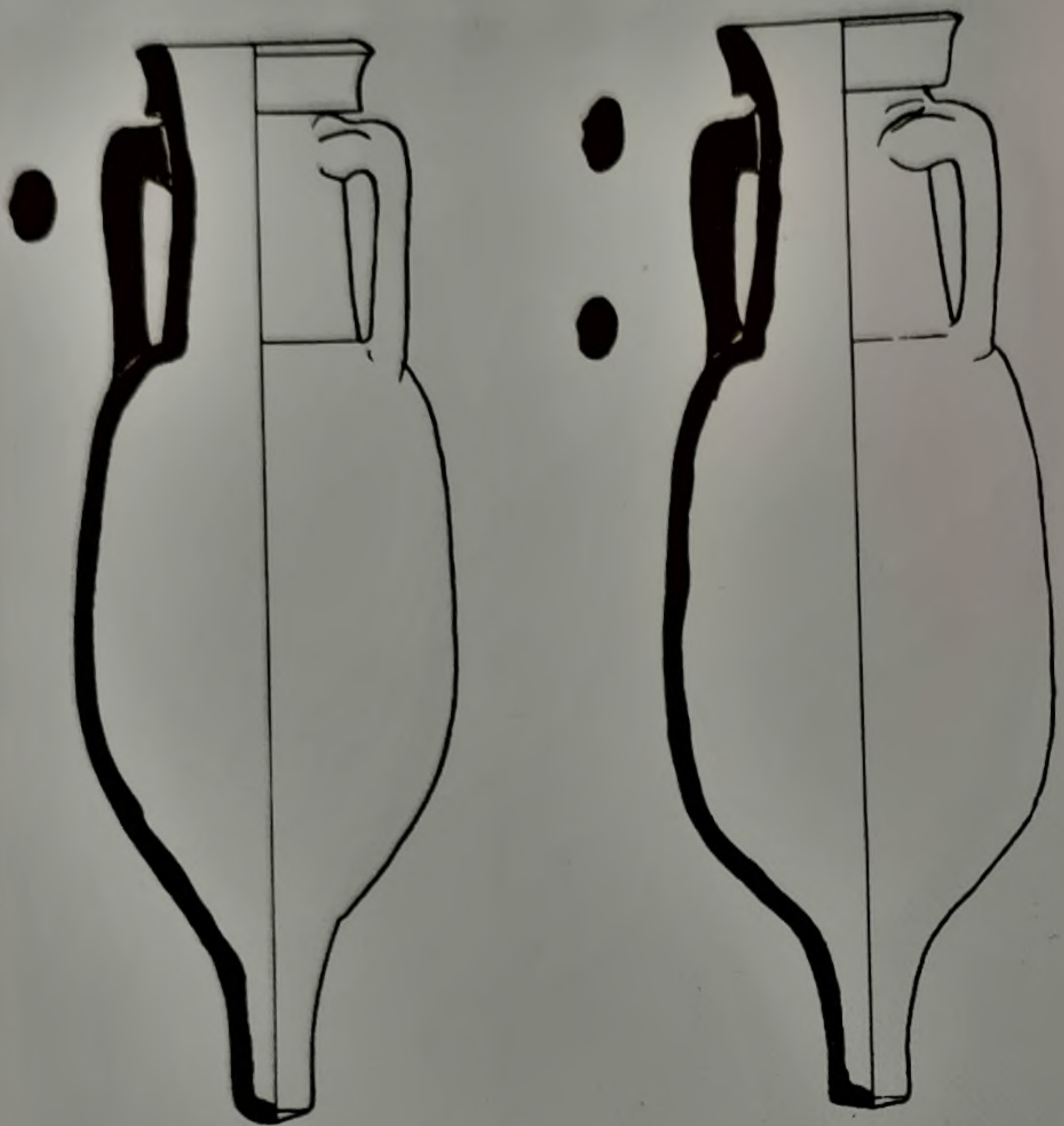
Amphores Haltern 70



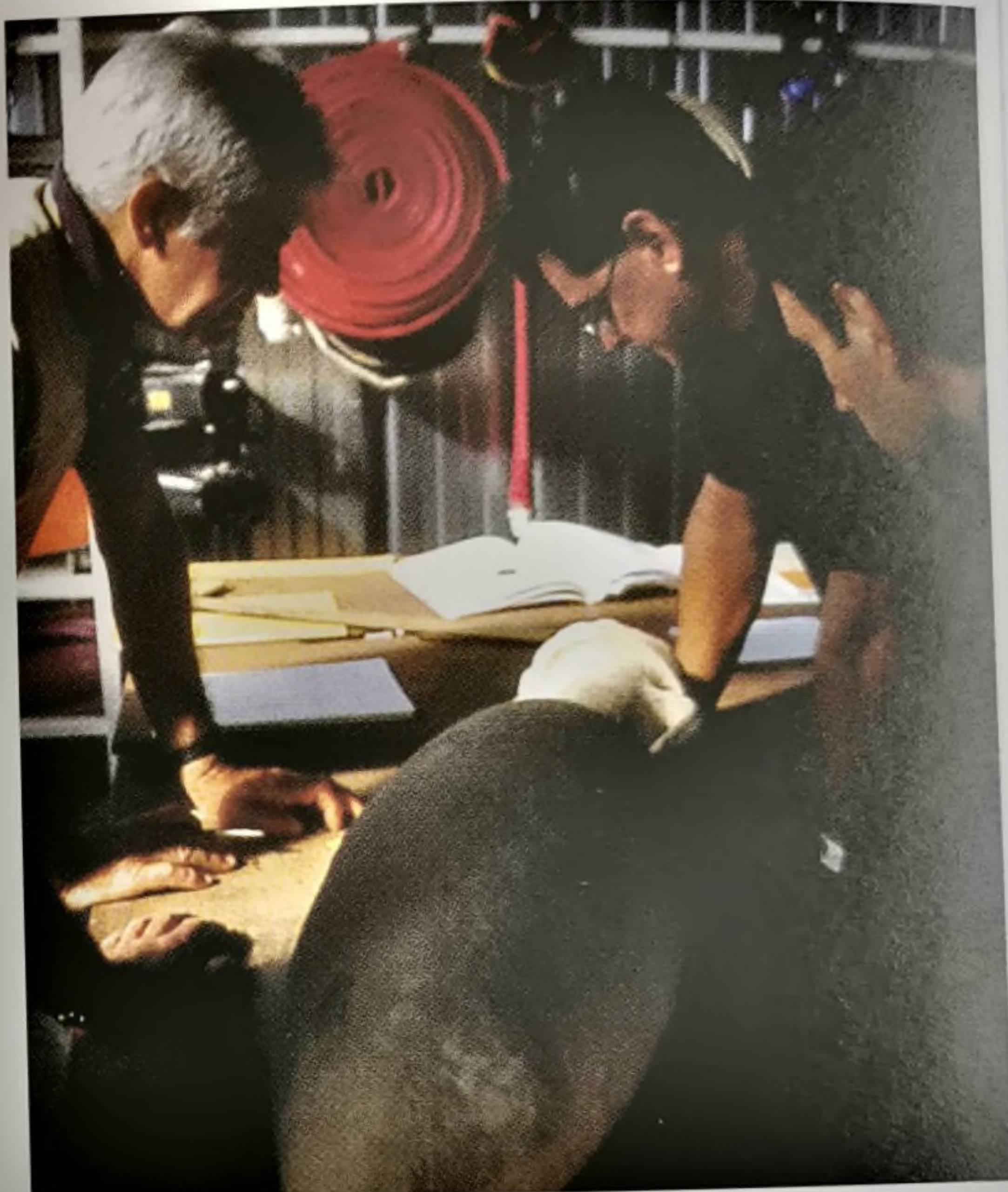
Amphores Dressel 2-4 italiques



Amphores Dressel 2-4 italiques



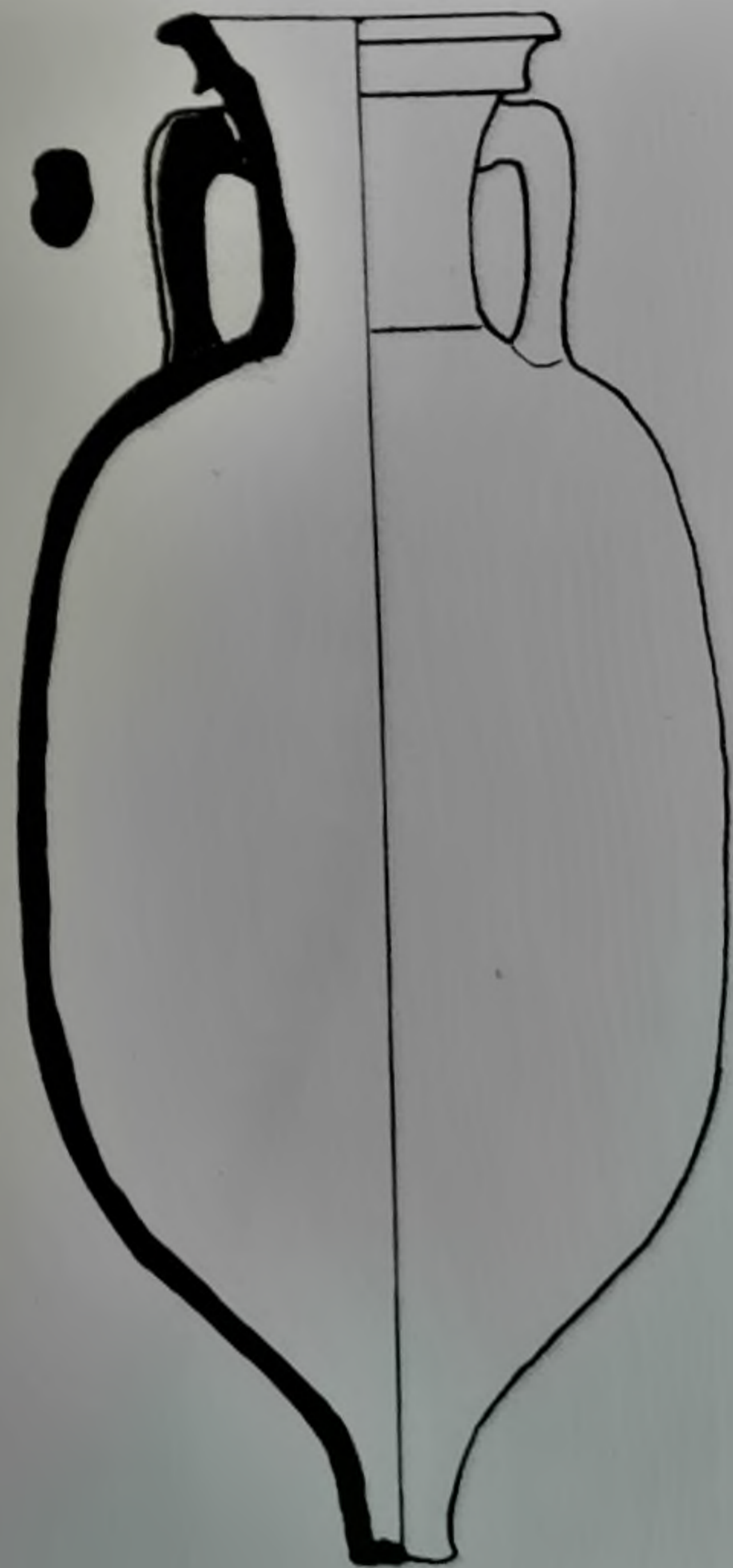
Amphores Dressel 7-8



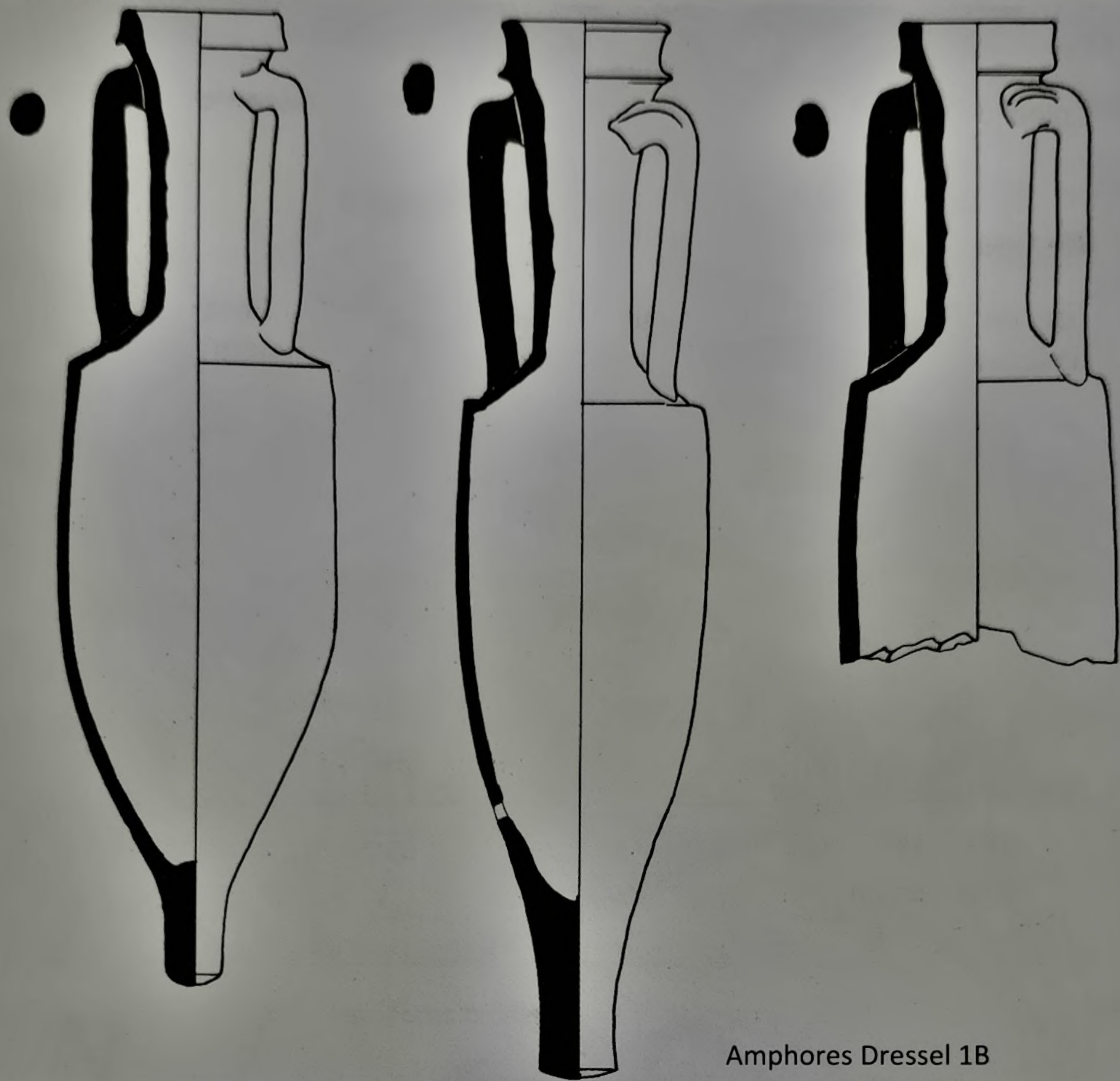
*Photographie et étude typologique des amphores.
Anne et Jean-Pierre Joncheray (Cahiers d'Archéologie Subaquatique) - Cyr Descamps (ARESMA)*



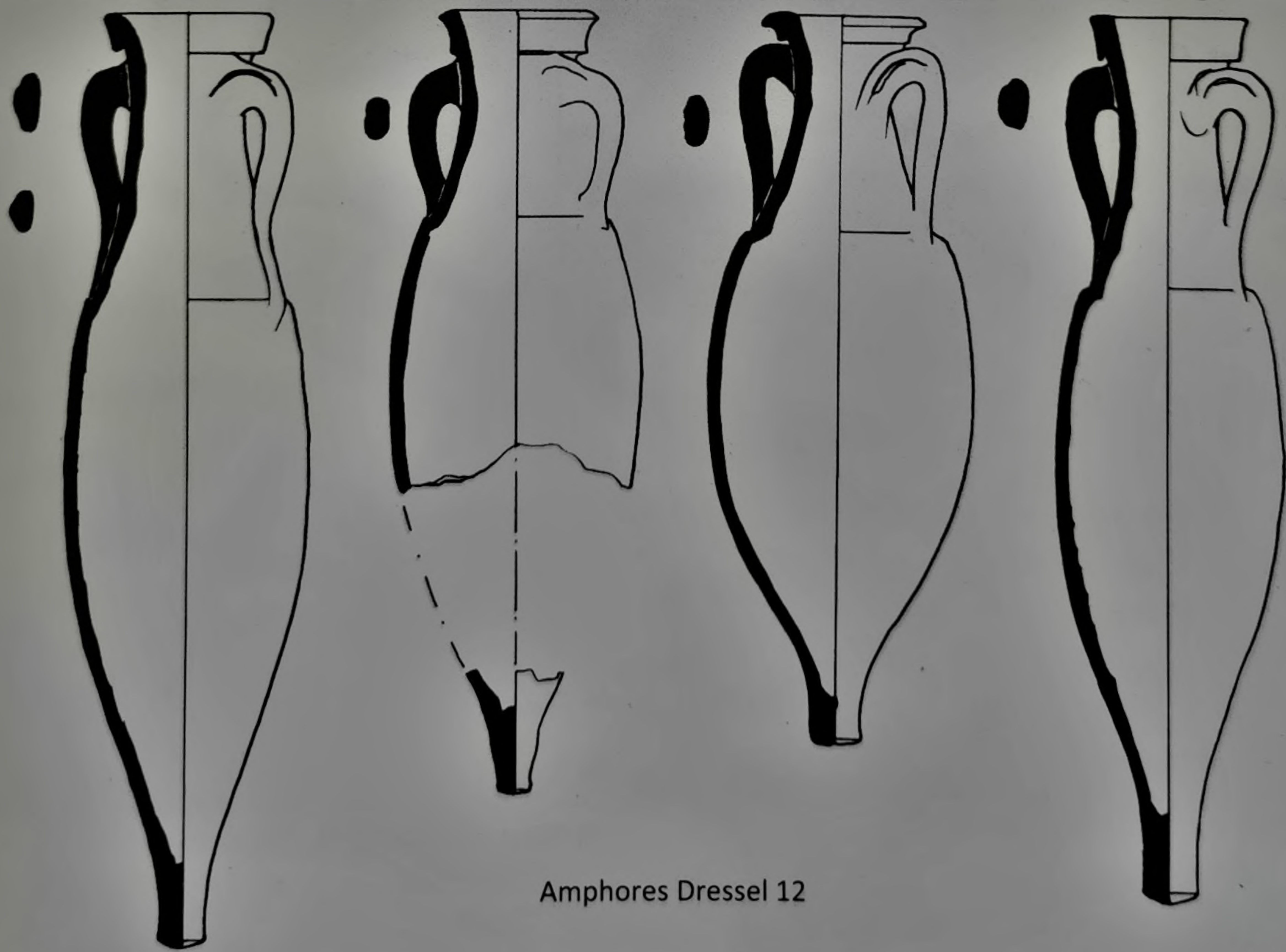
Amphores Dressel 9



Amphores Dressel 10

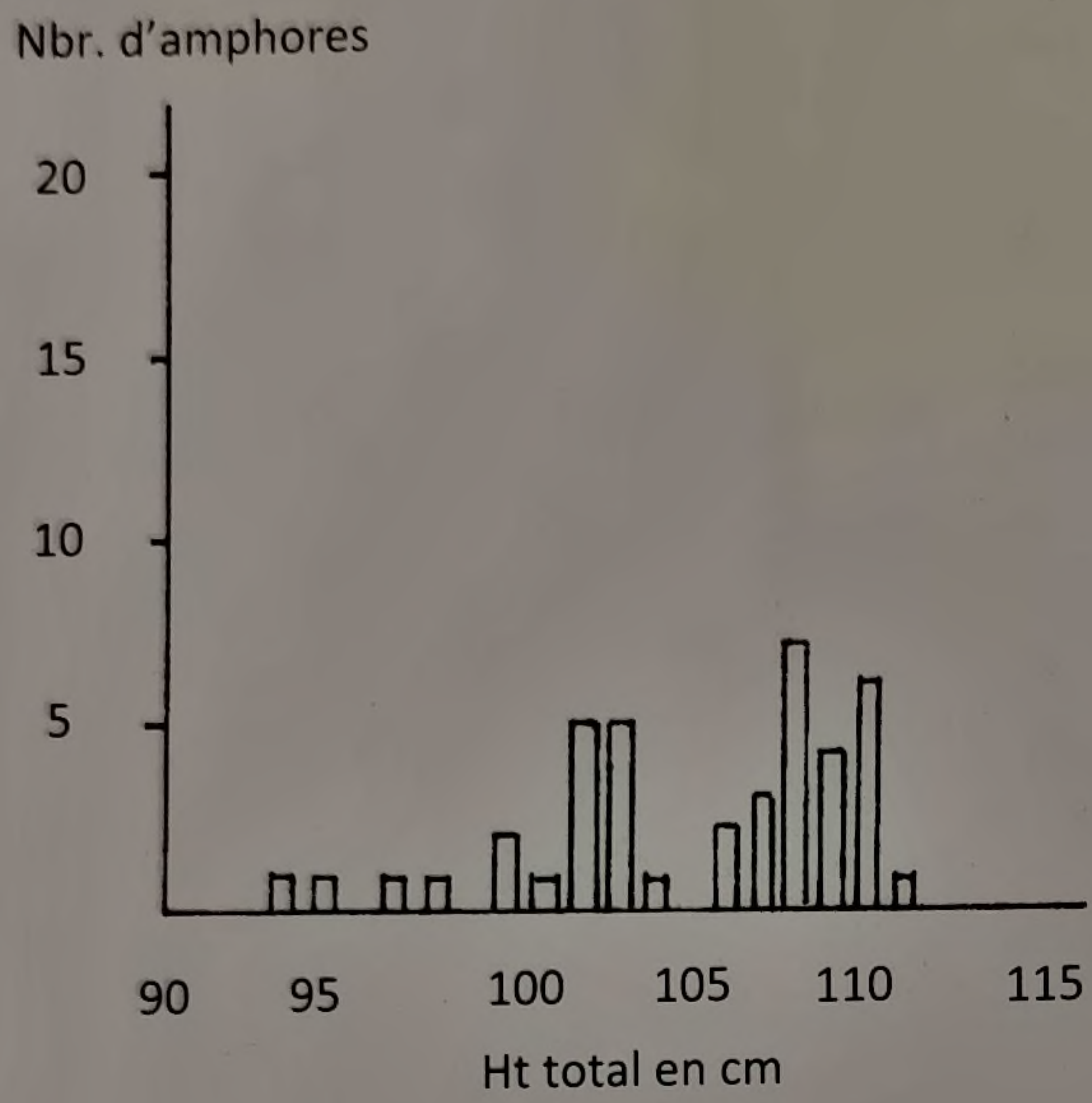


Amphores Dressel 1B

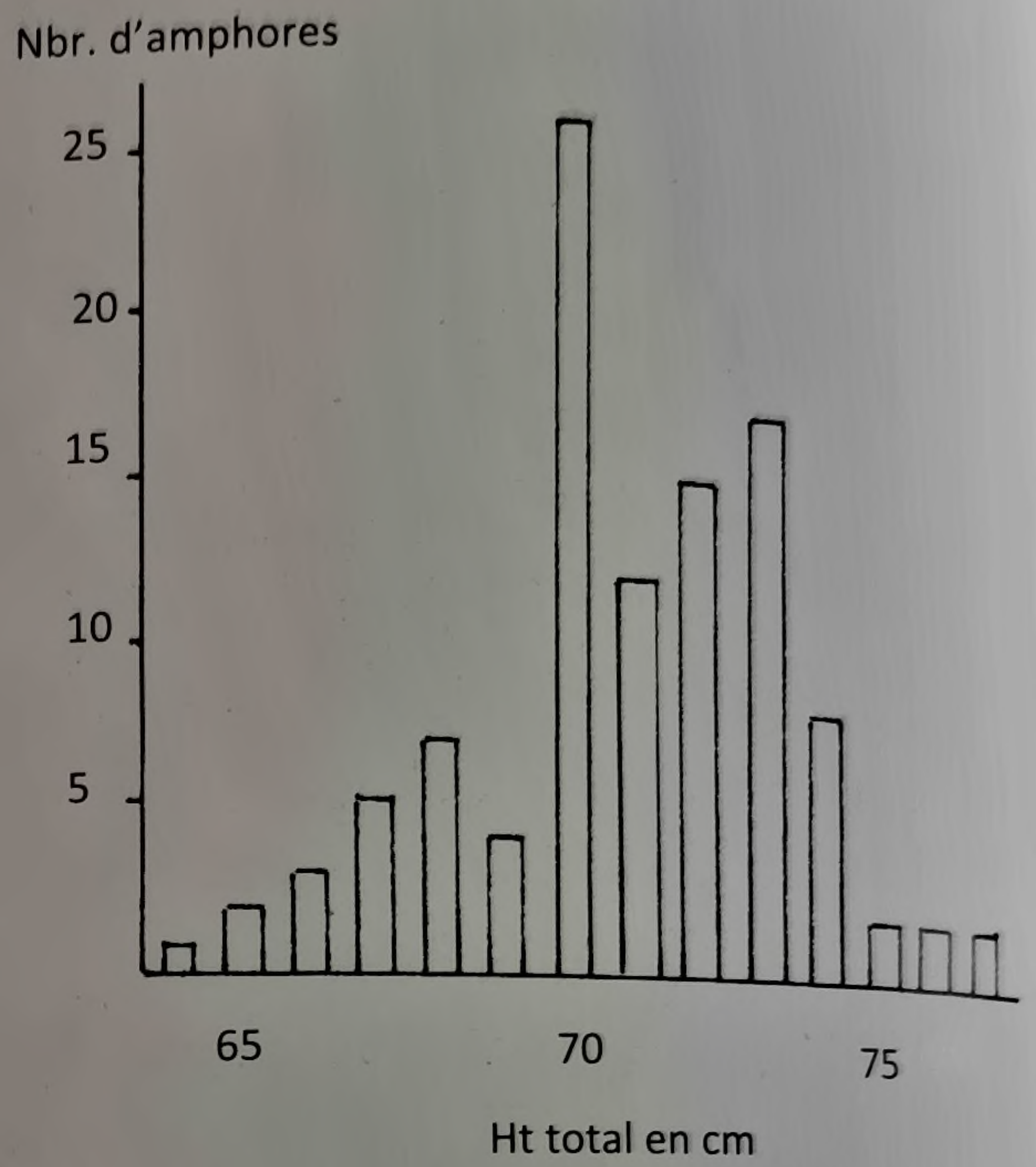


Amphores Dressel 12

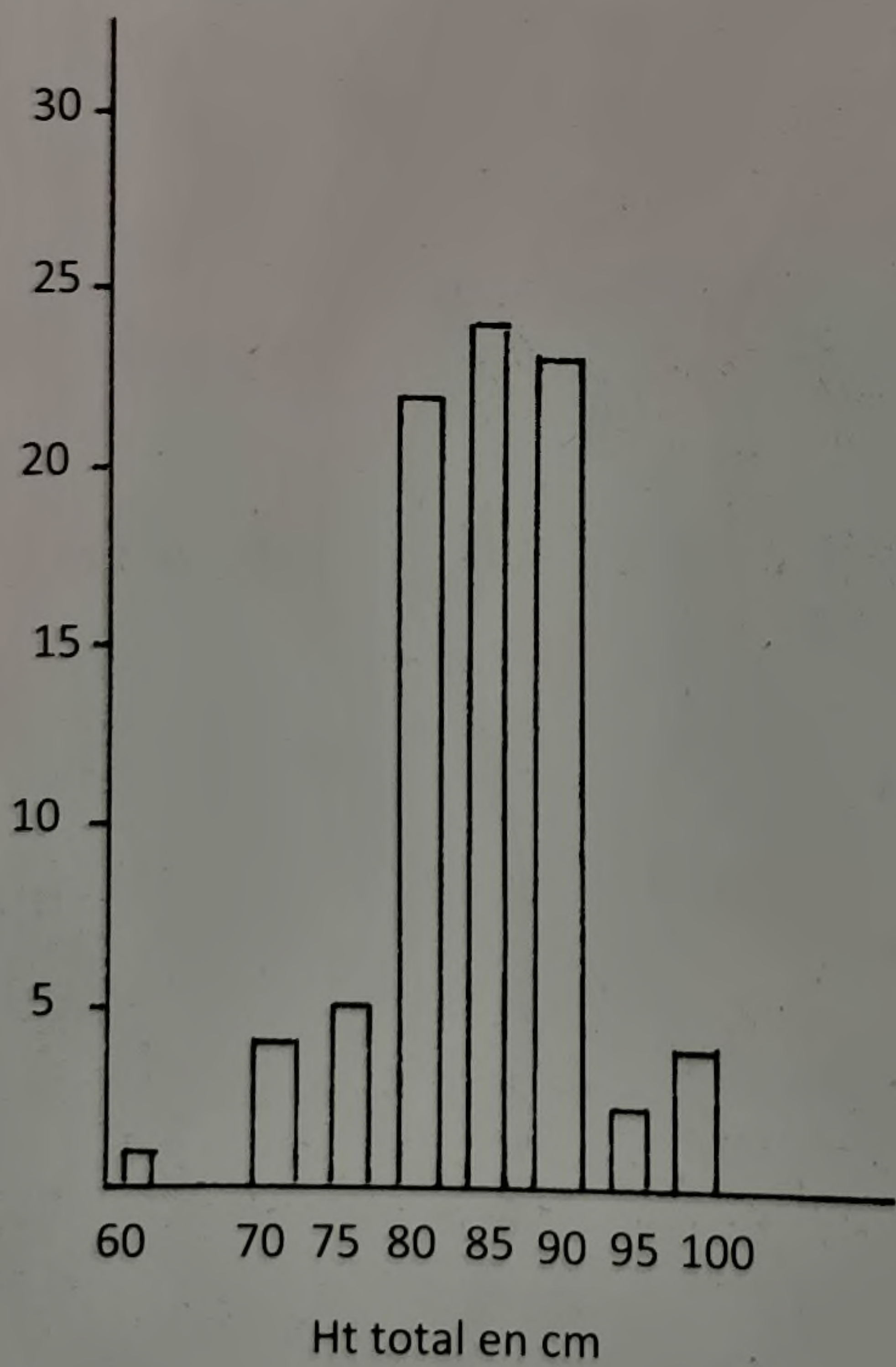
Répartition des amphores
Pascual 1 en fonction des hauteurs



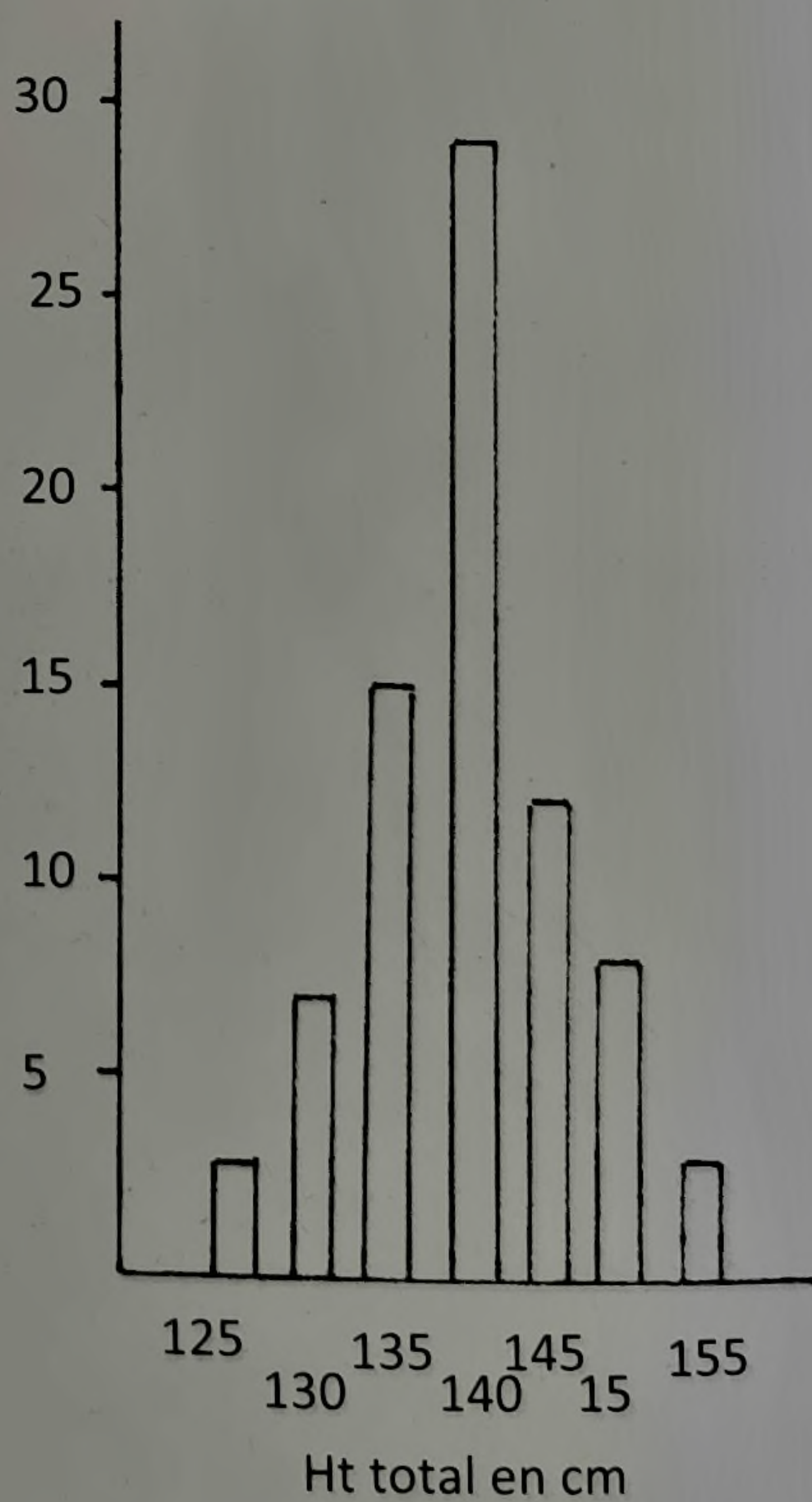
Répartition des amphores
Pascual 1 en fonction des hauteurs à l'épaule



Nbr. d'amphores



Nbr. d'amphores



Répartition des amphores
Pascual 1 en fonction des lèvres

Répartition des amphores
Pascual 1 en fonction du diamètre des cols

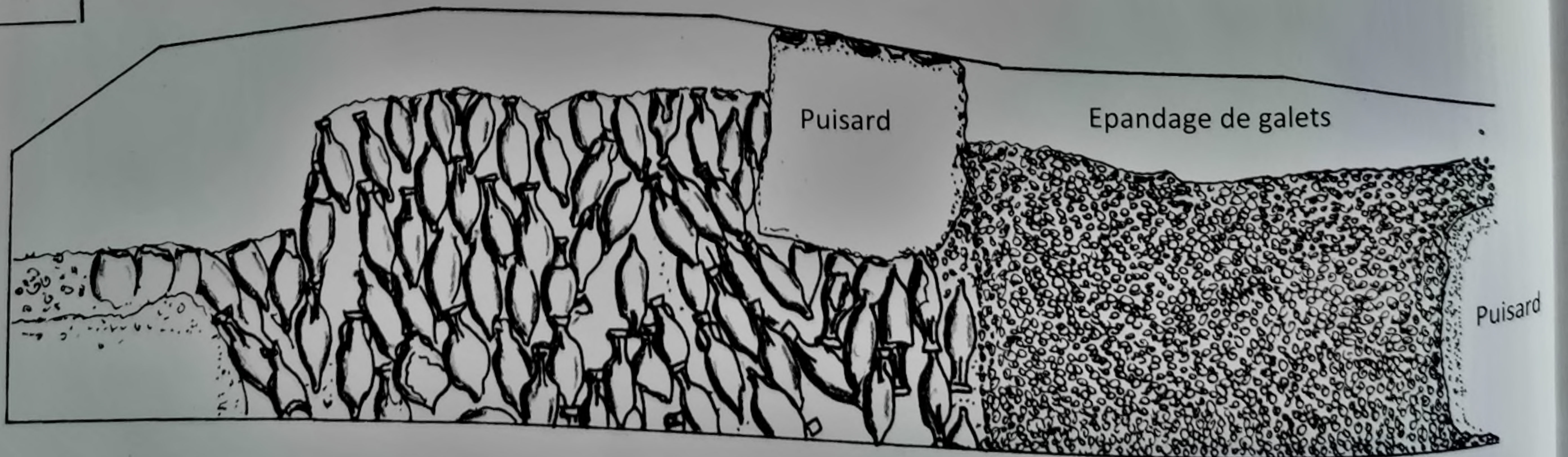
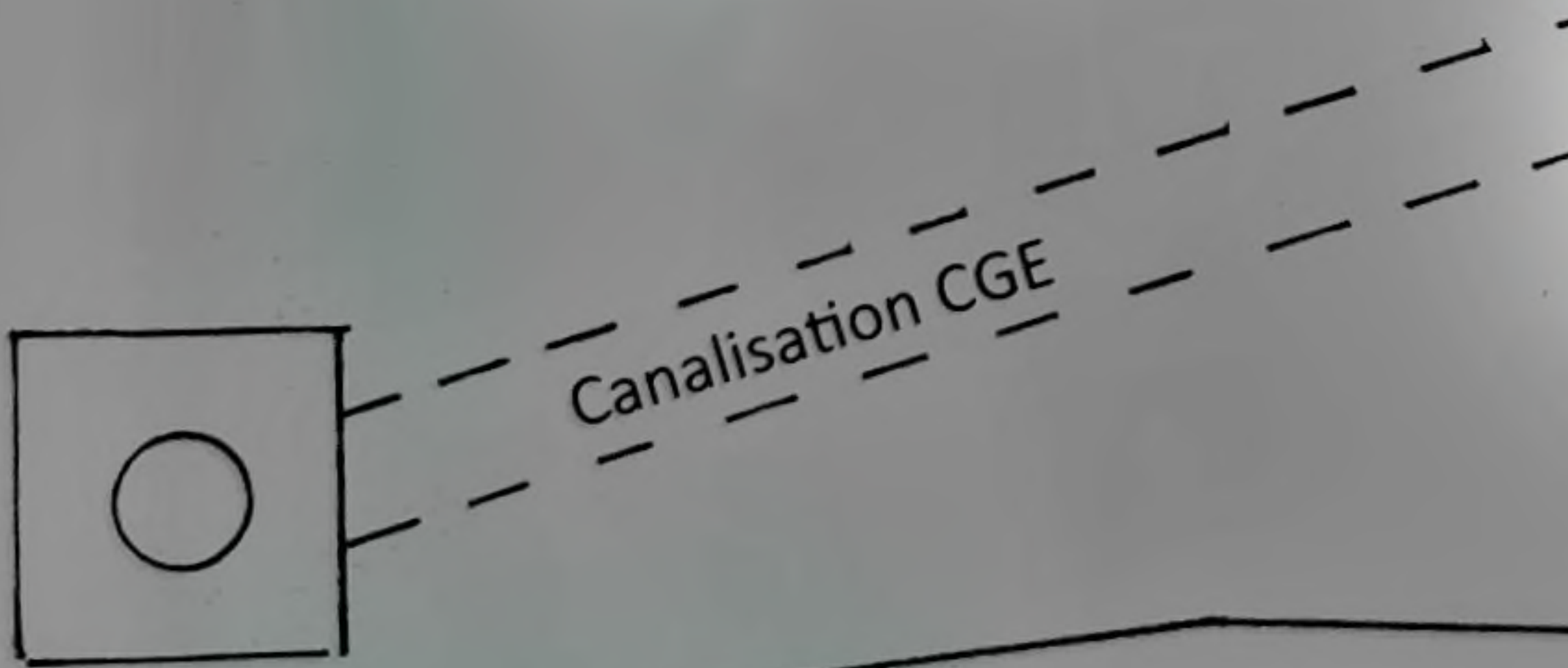
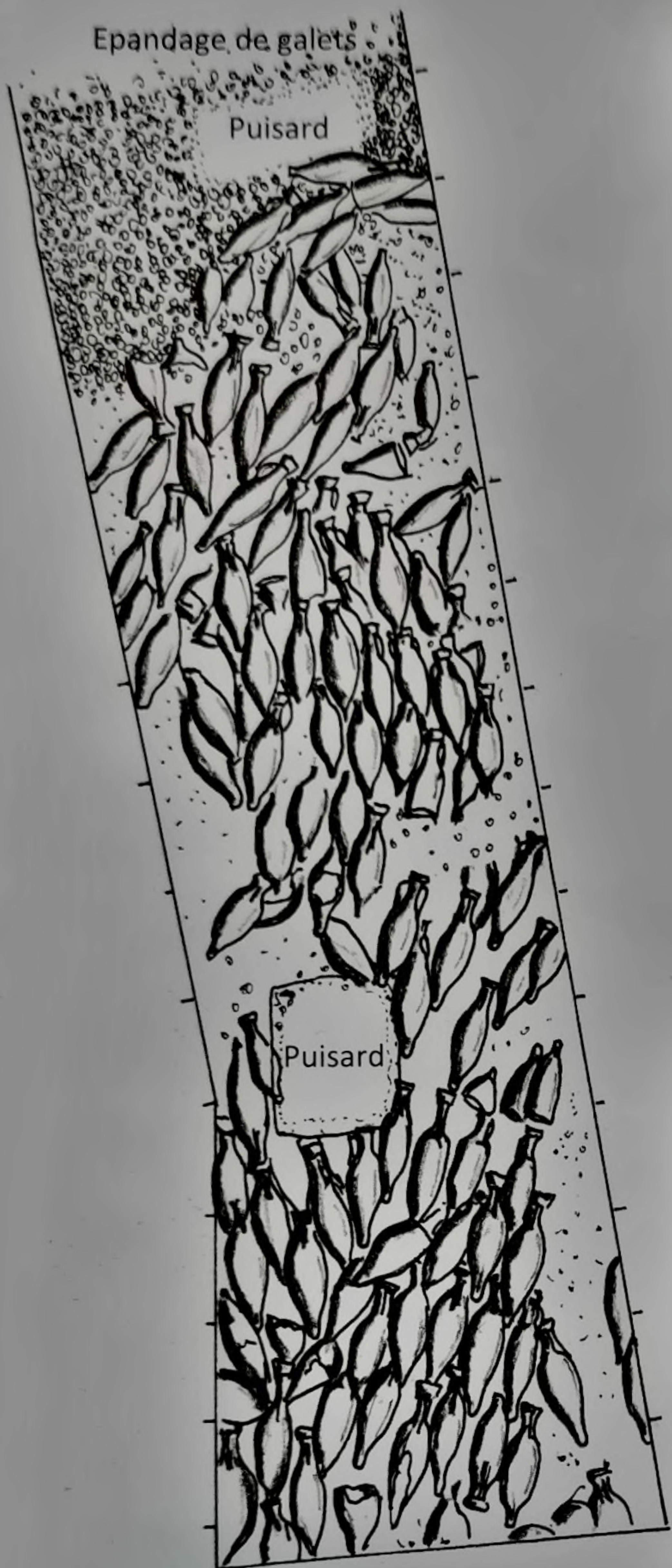


- A nécropole de la voie domitienne
- B nécropole de la voie d'Aquitaine
- C nécropole de l'Est
- D nécropole de l'Ouest

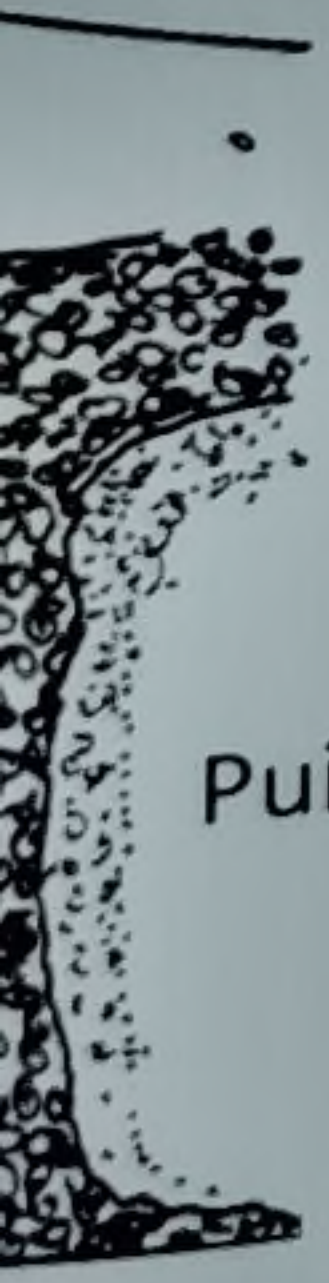
- 1 ensemble Capitoie-forum
- 2 ensemble portique-amphithéâtre
- 3 pont
- 4 remparts du Bas-Empire
- 5 Horréum
- 6 galeries de la rue Garibaldi
- 7 domus et basilique en cours de fouilles

- habitats - mosaïques
- ateliers - entrepôts - dépotoirs
- ⊥ substructions diverses
- ⊕ sanctuaires chrétiens
- ⊙ habitat indigène supposé
- site de Malard
- ⊥ pont
- ▬ gués

- voies antiques
- vestiges de cadastration antique
- - - limite de la terrasse de Narbonne
- ⊙ nécropoles



Tranchées nord-sud et est-ouest. Plans et vues d'ensemble.



Puisard





Alignement des amphores utilisées en remploi, submergées par la nappe phréatique.



Stockage des amphores après leur prélèvement.